



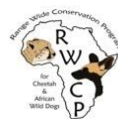
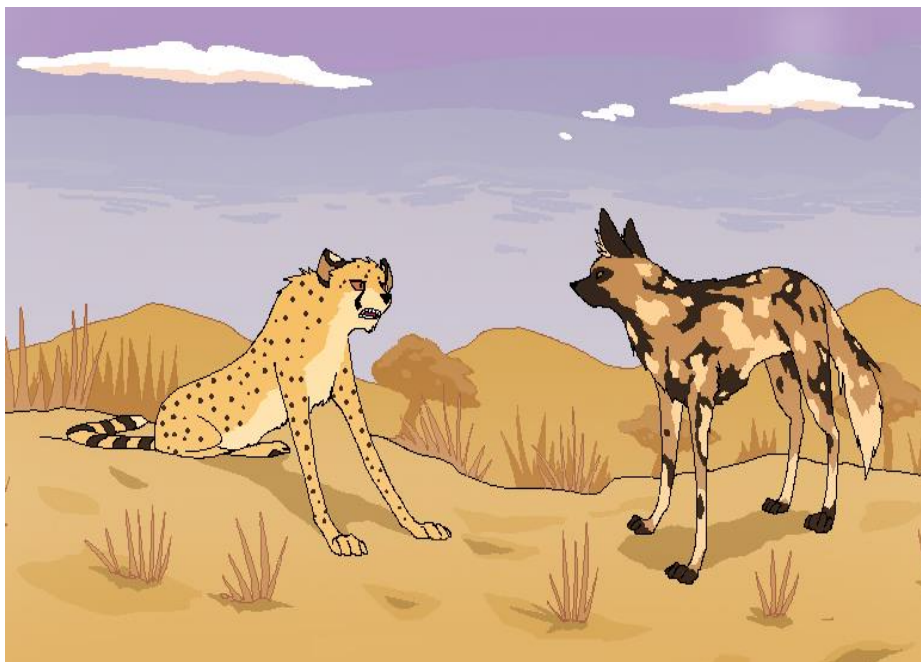
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR
LA CONSERVATION DU GUEPARD ET DU LYCAON
EN ALGÉRIE**

Parc National de Tlemcen
12-13 Octobre 2015



PLAN D'ACTION NATIONAL POUR
LA CONSERVATION DU GUEPARD ET DU LYCAON
EN ALGERIE

Droits d'auteur: DGF-ALGERIE

Rédaction du plan d'action: Mohamed HADJELOUM

La reproduction de cette publication à des fins éducatives, de conservation ou tout autre fin non-commerciale est autorisée sans la permission écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit indiquée dans son intégralité.

La reproduction de cette publication pour la vente ou toute autre fin commerciale est interdite sans la permission écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Table des matières

Liste des Acronymes -----	4
Résumé -----	5
Chapitre 1 - INTRODUCTION -----	6
1.1 Contexte -----	6
1.2 Stratégie régionale de conservation du guépard et du lycaon en Afrique Septentrionale, Occidentale et Centrale -----	6
1.3 Elaboration du Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie -----	8
Chapitre 2 - CONSERVATION DU GUEPARD EN AFRIQUE SEPTENTRIONALE, OCCIDENTALE ET CENTRALE -----	10
2.1 Biologie et besoins de conservation du guépard -----	10
2.2 Distribution historique du guépard -----	12
2.3 Aires de répartition actuelle du guépard -----	13
Chapitre 3 - CONSERVATION DU LYCAON EN AFRIQUE SEPTENTRIONALE, OCCIDENTALE ET CENTRALE -----	22
3.1 Biologie et besoins de conservation du lycaon -----	22
3.2 Distribution historique du lycaon -----	23
3.3 Aires de répartition actuelle du lycaon -----	24
Chapitre 4 - PRINCIPALES MENACES POUR LA SURVIE DU GUEPARD ET DU LYCAON -----	28
4.1 Principales menaces -----	28
4.2 Les contraintes limitant la réduction des menaces -----	30
4.3 Conclusion -----	31
Chapitre 5 - PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LA CONSERVATION DU GUEPARD ET DU LYCAON EN ALGERIE -----	32
5.2 Vision et But -----	34
5.3 Objectifs, résultats et activités -----	35
5.4 Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie -----	38
5.5 Mise en œuvre du plan d'action -----	44
Annexe 1. Bibliographie -----	45
Annexe 2. Liste des participants à l'Atelier de Tlemcen -----	49
Annexe 3. Programme de l'atelier d'élaboration du Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie. -----	53
Annexe 4. Cadre logique du Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie. -----	54
Annexe 5. Définition des catégories d'aires de distribution. -----	62

Liste des Acronymes

MADRP	Ministère de l'Agriculture du Développement Rural et de la Pêche
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de La Recherché Scientifique
MEAT	Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire
MC	Ministère de la Culture
DGF	Direction Générale des Forêts
ANN	Agence Nationale pour la conservation de la Nature
OPCA	Office du Parc Culturel de l'Ahaggar
OPCT	Office du Parc Culturell du Tassili
ONG	Organisations Non-Gouvernementales
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
SSC	Species Survival Commission (ANG)
CSE	Commission de Sauvegarde des Espèces (FR)
RWCP	Range Wide Conservation Program for cheetah and African wild dogs
WCS	World Conservation Society
ZSL	Zoological Society of London

Résumé

Le guépard (*Acinonyx jubatus*) est classé comme espèce Vulnérable (VU) sur la Liste Rouge de l'UICN. En Algérie, le guépard appartient à la sous-espèce nord-ouest africaine, *Acinonyx jubatus hecki*, qui est considérée comme En Danger Critique d'extinction (CR). Le lycaon (*Lycaon pictus*) est classé comme espèce en Danger d'extinction (EN). La conservation du guépard et du lycaon présente des défis majeurs pour les spécialistes de la conservation du XXI^e siècle. Tous les grands carnivores ont besoin de grands espaces pour survivre; les guépards et les lycaons en nécessitent de plus vastes encore. Ces espèces sont souvent les premières à disparaître sous la pression des activités anthropiques aggravées par l'importante croissance démographique.

En Algérie, la région du grand Sahara renferme deux aires protégées, les parcs culturels de l'Aghaggar et Tassili). Cependant, la plus grande partie de l'aire de répartition de ces espèces se trouve en dehors de celles-ci.

Les menaces principales pesant sur la survie du guépard et du lycaon au niveau des régions du Hoggar et du Tassili sont principalement liées à:

- a) la perte et la fragmentation de leur habitat;
- b) les conflits avec les éleveurs de bétail, mais à faible fréquence;
- c) le braconnage des populations des espèces proies, tel que la gazelle Dorcas et le mouflon à manchettes.

Ce Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon est la première étape d'un programme de gestion et de conservation de ces deux espèces de grands carnivores en Algérie.

La stratégie pour la conservation de ces deux espèces en Algérie reconnaît le besoin de :

- (i) renforcer les capacités dans tous les domaines touchant à la conservation du guépard et du lycaon,
- (ii) améliorer les connaissances sur la biologie de ces deux espèces,
- (iii) sensibiliser les responsables et les communautés sur la valeur du guépard, du lycaon et de leur habitat,
- (iv) encourager la bonne coexistence entre les humains, le guépard et le lycaon,
- (v) réduire le braconnage des espèces proies du guépard et du lycaon,
- (vi) améliorer la chance de survie des populations de guépard et de lycaon,
- (vii) et garantir la mise en œuvre du plan d'action pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie.

La mise en œuvre de ce plan est assurée par la DGF en collaboration avec les MEAT, MESRS, MC et l'ANN.

Chapitre 1 - INTRODUCTION

1.1 Contexte

La conservation du lycaon (*Lycaon pictus*) et du guépard (*Acinonyx jubatus*) représente un énorme défi pour les conversationnistes du XXI^e siècle. L'aire de répartition de ces espèces était auparavant très étendue en Afrique. Malheureusement au cours des dernières décennies, le nombre et l'aire de répartition de ces espèces ont très fortement diminué (IUCN/SSC, 2007a ; IUCN/SSC, 2007b). Tous les grands carnivores ont besoin d'aires très étendues pour survivre. Les lycaons et les guépards parcourent de très grandes distances, et occupent un espace vital plus grand comparativement aux autres carnivores terrestres. Au fur et à mesure que l'Homme empiète sur les derniers milieux sauvages d'Afrique, les lycaons et les guépards, particulièrement sensibles à la destruction et à la fragmentation de leurs habitats, sont souvent les premières espèces à disparaître.

Malgré leur statut d'espèces menacées (le lycaon appartient à la liste des "espèces menacées" et le guépard à celle des "espèces vulnérables", IUCN, 2012), leur importance écologique en tant que grands carnivores (Woodroffe & Ginsberg, 2005), et leur valeur dans le secteur du tourisme africain (Lindsey *et al.*, 2007), très peu de mesures ont été mises en place pour la conservation de ces deux espèces. La plupart des aires protégées africaines sont trop petites pour que les populations soient viables. Quant aux efforts de conservation sur des terres non protégées, ils ont jusqu'ici été limités à quelques projets seulement.

Bien que les superficies des deux parcs culturels (Ahaggar et Tassili n'Ajjer) soient très grandes (450.000 km² et 80.000 km²), les populations de guépard et de lycaon vivent majoritairement à l'extérieur, ce qui amène à planifier des efforts plus importants en matière de gestion de la conservation de ces deux espèces. Ainsi, notons que :

- le domaine vital de ces deux espèces est si grand qu'il faut planifier leur conservation à une échelle géographique immense, rarement requise auparavant pour la conservation d'animaux terrestres ;
- les informations manquent sur la répartition et le statut de ces deux espèces, ainsi que sur les meilleurs outils à utiliser pour que le plan de conservation soit efficace.

1.2 Stratégie régionale de conservation du guépard et du lycaon en Afrique Septentrionale, Occidentale et Centrale

Reconnaissant ces difficultés, les groupes UICN/CSE spécialistes des félins et des canidés en collaboration avec la Wildlife Conservation Society (WCS) et la Zoological Society de Londres (ZSL) ont mis en place, en 2006, un système de planification de la conservation au niveau des aires de répartition du guépard et du lycaon (<http://www.cheetahandwilddog.org>).

Les deux espèces ont été prises en compte ensemble, car malgré leurs différences taxonomiques, elles sont très similaires d'un point de vue écologique et sont confrontées aux mêmes menaces.

L'atelier régional de planification de la conservation de ces deux espèces au niveau de leurs aires de répartition vise six objectifs :

- 1) mieux faire connaître l'importance de la conservation des lycaons et des guépards, en particulier aux professionnels de la conservation dans les États concernés ;

- 2) collecter des informations sur la répartition et la taille des populations de lycaons et de guépards de façon systématique, de manière à orienter les efforts de conservation et à évaluer le succès ou l'échec de ces efforts dans les années à venir ;
- 3) identifier des sites clefs pour la conservation des lycaons et des guépards, et répertorier les corridors qui relient les principales aires de conservation.
- 4) mettre en place des plans d'action spécifiques aux niveaux global, régional et national, tant pour le lycaon que pour le guépard ;
- 5) encourager les responsables politiques à incorporer des exigences relatives à la conservation des lycaons et des guépards dans la politique d'aménagement du territoire à l'échelle régionale et à l'échelle nationale ; et
- 6) développer les capacités locales à protéger les guépards et les lycaons en partageant les connaissances au sujet d'outils efficaces pour la planification et la mise en application du plan d'action de conservation.

Deux premiers ateliers régionaux consacrés à l'Afrique Orientale et à l'Afrique Australe ont été organisés en 2007 (IUCN/CSE, 2007a, IUCN/CSE, 2007b). Le troisième et dernier atelier consacré à l'Afrique septentrionale, occidentale et centrale s'est déroulé du 30 janvier au 3 février 2012, à l'Hôtel de La Tapoa, dans la partie Nigérienne du Parc Régional du W. Il y avait 33 participants (Photo 1), dont des représentants gouvernementaux et des représentants d'ONG venus d'Algérie, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de République Centrafricaine, du Tchad, d'Egypte, de Libye, du Mali, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et du Togo. Des spécialistes internationaux de Belgique, du Gabon, d'Inde, de Namibie, des Pays-Bas, de Suisse, du Royaume-Uni, des Etats-Unis et du Zimbabwe étaient aussi présents.



Participants à l'atelier régional pour la conservation des guépards et des lycaons en Afrique Septentrionale, Occidentale et Centrale - Parc National du W, Niger, 2012

1.3 Elaboration du Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie

La politique de conservation de ces deux espèces ainsi formulée et adoptée au niveau régional doit alors être adaptée aux contextes nationaux. L'élaboration de plans nationaux, par le biais d'ateliers nationaux, constitue donc un élément très important du système de planification de la conservation au niveau des aires de répartition des guépards et des lycaons.

Dans la mesure où la politique de protection des espèces de faune sauvage a été formulée, acceptée et appliquée au niveau national, en particulier les espèces animales menacées de disparition, (la loi 04-07 relative à la chasse et la loi 06-14 relative à la préservation et la protection de certaines espèces animales menacées de disparition), il est impératif que la planification de la conservation soit également promulguée à ce niveau.

Le présent document présente les résultats de l'atelier national organisé les 12 et 13 octobre 2015 dans le Parc National de Tlemcen, pour l'élaboration du Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie.

33 participants étaient présents, dont des représentants de la Direction Générale des Forêts, des parcs culturels de l'Ahaggar et du Tassili n'Ajjer, du Ministère de l'Université et de la Recherche Scientifique, de l'Agence Nationale pour la Conservation de la Nature et des représentants des gouvernements du Mali et du Niger, des représentants des spécialistes internationaux des ONG de Suisse, du Royaume-Uni et de France (liste des délégués en Annexe 2).



Participants à l'Atelier d'élaboration du Plan d'Action National, Tlemcen, Octobre 2015.

La participation des cadres de la DGF, ANN, OPCA et OPCT a été considérée comme un élément essentiel étant donné qu'ils représentent les organisations qui ont le pouvoir de mettre en

place les recommandations qu'elles soient au niveau politique et au niveau de la gestion.

Un imprévu de dernière minute a empêché la venue de deux spécialistes, Laurie Marker du CCF et Tim Wachter de ZSL ainsi que celle du représentant du gouvernement du Tchad.

L'atelier comprenait deux objectifs principaux: **la collecte d'informations sur le statut et la répartition du guépard et du lycaon en Algérie.**

Chapitre 2 - CONSERVATION DU GUEPARD EN AFRIQUE SEPTENTRIONALE, OCCIDENTALE ET CENTRALE

2.1 Biologie et besoins de conservation du guépard

Le guépard, de la famille des félins, peut atteindre à la course une vitesse de 103 km/h (Sharp, 1997), ce qui en fait l'animal terrestre le plus rapide. Il est généraliste dans son choix d'habitat ; vivant aussi bien dans le désert que dans des buissons épais ou dans des savanes herbeuses (Myers, 1975).

Le système social des guépards est très différent de celui des autres félins. Les guépards femelles tolèrent les autres femelles ; elles n'ont pas vraiment de territoire, mais plutôt de grands espaces vitaux qui se chevauchent (Caro, 1994). Elles vivent en promiscuité : des paternités multiples au sein des portées ont été rapportées, et aucun signe de fidélité aux mâles n'a été observé (Gottelli *et al.*, 2007). Les mâles sont souvent sociaux : ils forment des coalitions de deux ou trois individus, en général de frères, qui restent ensemble jusqu'à leur mort (Caro & Durant, 1991). Contrairement aux mâles solitaires, les mâles en groupes sont plus à même de prendre et de garder des territoires qu'ils défendent contre d'autres mâles (Caro & Collins, 1987). Dans l'écosystème du Serengeti au Nord de la Tanzanie, la superficie moyenne des territoires des mâles est de 50 km², alors que les femelles et les mâles sans territoires couvrent chaque année une superficie de 800 km² (Caro, 1994). On ne connaît aucun autre mammifère qui possède un tel système social, où les mâles sont sociaux et occupent de petits territoires, et où les femelles sont solitaires et traversent annuellement plusieurs territoires de mâles (Gottelli *et al.*, 2007).

Dès l'âge de deux ans, les femelles peuvent mettre bas après une gestation de trois mois (Caro, 1994). Pendant les deux premiers mois de leur vie, les petits restent dans un terrier alors que leur mère part à la chasse tous les matins pour ne revenir qu'à la tombée de la nuit (Laurenson, 1993). La mortalité chez les petits guépards est parfois élevée. Dans le Parc National du Serengeti par exemple, le taux de mortalité entre la naissance et le moment de l'indépendance est de 95% (Laurenson, 1994). Les petits sont souvent tués par des lions ou des hyènes ; en effet, les mères ne peuvent défendre leurs petits contre ces prédateurs beaucoup plus grands qu'elles. Les jeunes peuvent également mourir à cause de l'exposition à un incendie ou d'abandon si leur mère ne trouve pas de nourriture. Quand ils survivent, les petits restent avec leur mère jusqu'à l'âge de 18 mois. Ensuite, ils vagabondent pendant 6 mois encore avec les autres membres de leur portée. Le record de longévité pour un guépard mâle est de 11 ans et de 14 ans pour une femelle en liberté. Une fois l'âge de 12 ans atteint, les femelles ne se reproduisent plus (Durant *et al.*, 2004; Chauvenet *et al.*, 2011). Des paramètres démographiques ne sont disponibles que pour un nombre limité de populations. La moyenne et la variance de naissances et survie ont été publiées à partir d'une étude à long terme réalisée dans le Parc National du Serengeti en Tanzanie (Durant *et al.*, 2004), tandis que les pourcentages moyens de naissances et de survie disponibles proviennent de grandes fermes d'élevage en Namibie (Marker *et al.*, 2003b).

Les guépards sont des animaux principalement diurnes, bien qu'il leur arrive de chasser la nuit, en particulier pendant la pleine lune (Caro, 1994 ; Cozzi *et al.*, 2012). Leur technique de chasse est la suivante : ils commencent par une traque furtive puis se lancent à la poursuite de leur proie. C'est parce que leur vitesse et leur capacité d'accélération sont incomparables qu'ils ont autant de succès à la chasse, et ce, même s'ils entament la poursuite à des distances beaucoup plus grandes que des félins plus gros tels que le lion (*Panthera leo*) ou le léopard (*Panthera pardus*). Leurs proies sont très variées et dépendent de l'habitat et de la situation géographique, mais les

animaux de 15-30 kg sont préférés. En Algérie, la proie privilégiée est la gazelle dorcas (*Gazella dorcas*).



Gazelle dorcas et son petit

A l'instar des lycaons, et contrairement à la plupart des autres grands carnivores, les guépards semblent éviter les aires à forte densité de proies, probablement en raison de la présence d'autres grands carnivores dans ces aires (Durant, 1998, 2000). Il est avéré que les lions sont en grande partie responsables du taux élevé de mortalité chez les petits guépards dans le Parc National du Serengeti (Laurenson, 1994), et qu'ils peuvent aussi tuer des adultes, alors que les hyènes tuent les petits et volent leurs proies aux adultes.

Historiquement, le guépard était très répandu en Afrique et en Asie, jusqu'en Inde. Cependant, aujourd'hui, à l'exception d'une petite population en Iran, il a disparu d'Asie, et quelques populations seulement restent en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Cependant, les régions du Hoggar et du Tassili n'Ajjer abritent la population la plus importante de l'Afrique Sahélo-Saharienne. Belbachir estime la population à 200-250 individus (IUCN Red List 2008).



© Farid Belbachir, ZSL/OPCA

La première évaluation sur le statut des guépards a été réalisée au début des années 1970 (Myers, 1975). Plus tard, au cours des années 1980, d'autres études ont été menées dans des pays spécifiques (Gros, 1996, 1998, 2002; Gros & Rejmanek, 1999), et un résumé du statut global de l'espèce a été effectué en 1998 (Marker, 1998). Toutefois, des données précises sur le statut et la densité de cette espèce sont très difficiles à collecter. En effet, c'est un animal timide et qui se montre rarement. De plus, les schémas de distribution des guépards montrent qu'ils se regroupent dans des aires qui deviennent temporairement des habitats favorables en raison de l'absence de compétiteurs et de la disponibilité des proies, ce qui rend encore plus problématique l'estimation de leur nombre (Durant *et al.*, 2007; Durant *et al.*, 2010). Probablement en raison de leur tendance à éviter les plus grands prédateurs, les guépards vivent en groupes de faible densité qui vont de 0,3 à 3 individus adultes/100 km² (Burney, 1980; Morsbach, 1986; Mills & Biggs, 1993; Gros, 1996; Purchase, 1998; Marker, 2002; Belbachir *et al.*, non publié). Etant donné que son aire de répartition couvre des zones très vastes, le guépard peut vivre très dispersé. Selon Durant (comm. pers.), le guépard peut parcourir bien plus de 100 km. Il est donc difficile de savoir si un guépard observé

dans une aire est un membre d'une population résidente ou un individu de passage. Cependant, cette capacité à se disperser lui permet de recoloniser de nouvelles aires relativement facilement si elles sont disponibles.

La taille de la population mondiale de guépards a été conjecturalement estimée à 14 000 individus (Myers, 1975) et a été établie à "moins de 15 000" (Marker, 2002). L'espèce est répertoriée comme "vulnérable" sur la liste rouge de l'IUCN (IUCN, 2011). Même si les estimations ne semblent pas indiquer un déclin de la population, selon un consensus d'experts des guépards au niveau mondial, on assiste bien à une diminution de la population, soit parce que l'estimation de 1970 était inférieure à la réalité, soit parce que la dernière évaluation est une surestimation. L'aire de répartition du guépard s'est visiblement réduite par rapport à son aire de répartition historique (IUCN/SSC, 2007a ; IUCN/SSC, 2007b).

Ces déclins ont en grande partie été attribués à la perte et au morcellement de son habitat (Marker *et al.*, 2003a; Marker *et al.* 2003b; Myers 1975).

2.2 Distribution historique du guépard

La distribution géographique des guépards en Afrique occidentale, centrale et septentrionale s'est drastiquement contractée au cours des 100-200 dernières années. Historiquement, leur aire de répartition couvrait 12 millions de km², s'étendant sur toute cette région à l'exception des côtes maritimes de l'Afrique du Nord et les forêts de basse altitude de l'ouest et du centre de la région.

Le guépard étant une espèce généraliste, il est capable de survivre dans de nombreuses conditions environnementales, du désert du Sahara à la végétation dense, tant que ses proies sont disponibles. A l'époque où les activités humaines n'avaient pas encore modifié une grande partie de leur habitat naturel, les guépards occupaient probablement la quasi-totalité de l'Algérie.

A partir d'une carte préexistante (Myers, 1975), les participants à l'atelier du Niger de 2012 ont modifié la répartition historique, en utilisant des données récentes et historiques, ainsi que les connaissances les plus à jour sur l'habitat préférentiel du guépard (Figure 1). Les sites où il n'y avait pas d'information sur la présence de l'espèce dans le passé sont considérés comme étant en dehors de leur aire de répartition historique.

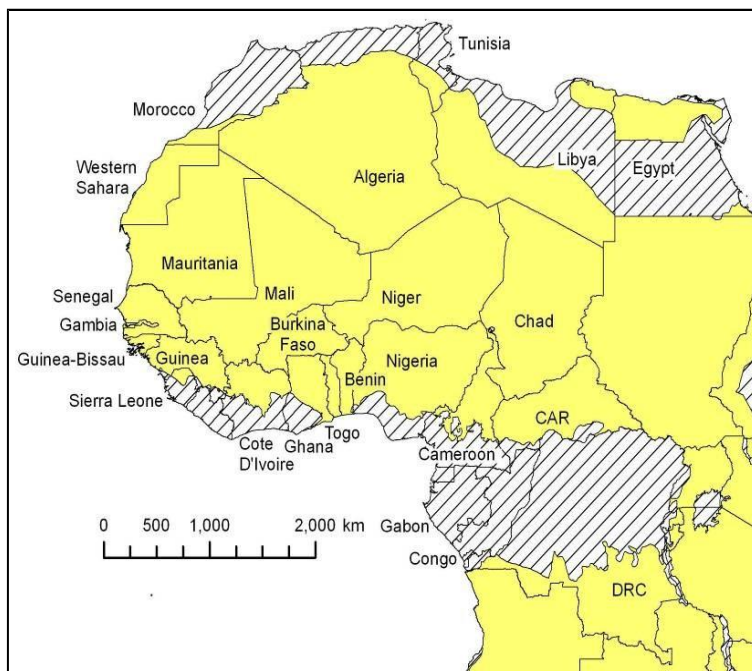


Figure 1. Distribution historique des guépards, délimitée pendant l'atelier 2012. Les rayures indiquent les zones en dehors de la répartition historique de l'espèce.

2.3 Aires de répartition actuelle du guépard

2.3.1 Les données sur les points d'observation

Durant l'atelier du Niger de 2012, les participants avaient rassemblé toutes les données de localisations où l'espèce a été observée et confirmée présente au cours des 10 années avant 2012. Ces données avaient permis de cartographier l'aire de répartition actuelle des guépards. Il ne s'agit pas exclusivement d'observations d'animaux vivants. La répartition de ces observations est présentée sur la Figure 7.

Ces données sont susceptibles d'être biaisées en termes d'effort de récolte et de partage (i.e. manque de communication).

Par exemple, l'absence d'observation peut signifier deux choses:

- 1) il n'y a pas de guépards présents dans l'habitat,
- 2) les guépards sont présents mais leur présence n'a jamais été enregistrée.

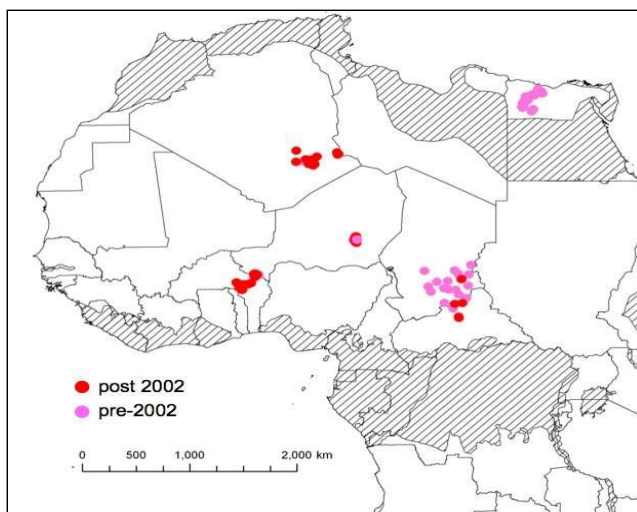


Figure 7. Distribution des observations de guépards confirmées avant 2012.

2.3.2 Observations indirectes en Algérie



Toutefois, le Fonds pour la Conservation du Sahara (SCF) a rapporté, en 2005, la preuve de la présence des guépards dans la région du Hoggar.

Empreintes de guépard, inventaire GISS/OPCA, Parc National de l'Ahaggar, Mars 2005 (près de Ti-n-Hadjdjene).

Des preuves photographiques ont également été rapportées dans la région du Tassili n'Ajjer.

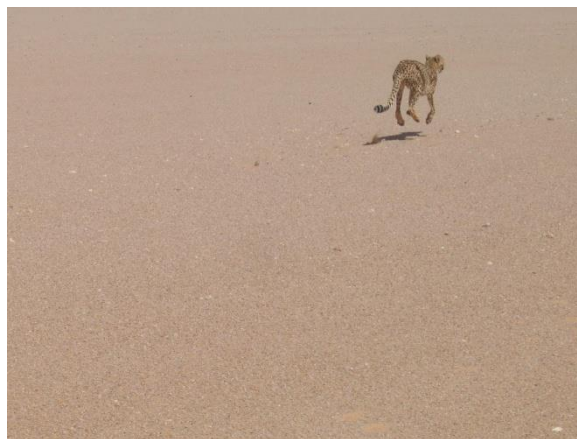


Habitat et empreintes de guépard, ©OPCT 2009

2.3.3 Observations directes en Algérie (Régions du Hoggar et du Tassali)



Guépard capturé puis relâché en 2006 et en 2008, Hoggar



Guépard juvénile rencontré dans la région du Tassili (Tafessasset), 2009 - © BRAHIMI Zohir,. OPCT

Une synthèse des observations directes du guépard dans les régions du Hoggar et du Tassili a pu être établie (Source d'information : Mohamed HADJELOUM – DGF).

Région	Période	Localisation	Composition
Hoggar	15/12/2011	Torha	Mâle + Femelle suitée
	07/03/2012		
	05/11/2011	Est de Idles	Mâle + Femelle suitée
	15/12/2012		
	Mai à Août 2012	Amguid Batha Traghmen	3 Mâles 2 Femelles 4 Petits
Tassili	16/09/2009	Tafassasset	1 Femelle adulte
	2010	Anhef (plateau du Tassili)	4 individus
	2011		5 individus
	2012		5 individus

Nb d'observations	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012
Hoggar	2	4	1	2	1	20	30	15
Tassili	1	1	7	4	3	4	5	5

Une observation de guépards dans un habitat confirme que l'espèce a été présente dans cet habitat, mais n'indique pas s'il s'agissait d'individus appartenant à une population résidente établie ou bien d'individus qui ne faisaient que transiter. Si plusieurs observations sont effectuées au même endroit, cela semble indiquer que la population était établie dans cet habitat.

2.3.4 Aire de répartition actuelle

L'aire de répartition actuelle (Figures 8 et 9) ne couvre plus que 9 % de l'aire de répartition historique (la définition des aires de distribution sont présentées en Annexe 5). Seules 5 populations sont connues, et elles sont distribuées à travers sept des vingt-cinq pays de cette région. Deux de ces pays, l'Algérie et le Tchad, supportent la plus grande majorité des guépards de cette région, comprenant plus de 88 % de l'aire de résidence de l'espèce. De plus, près de 80% de l'aire de résidence des guépards sont en dehors des aires protégées. Toutes les populations sont susceptibles d'être transfrontalières, et de ce fait dépendent de la coopération internationale pour leur survie. Bien que l'espèce existe encore ou pourrait potentiellement être réhabilitée dans certains endroits, elle est considérée aujourd'hui comme éteinte dans 57% de son aire de répartition historique.

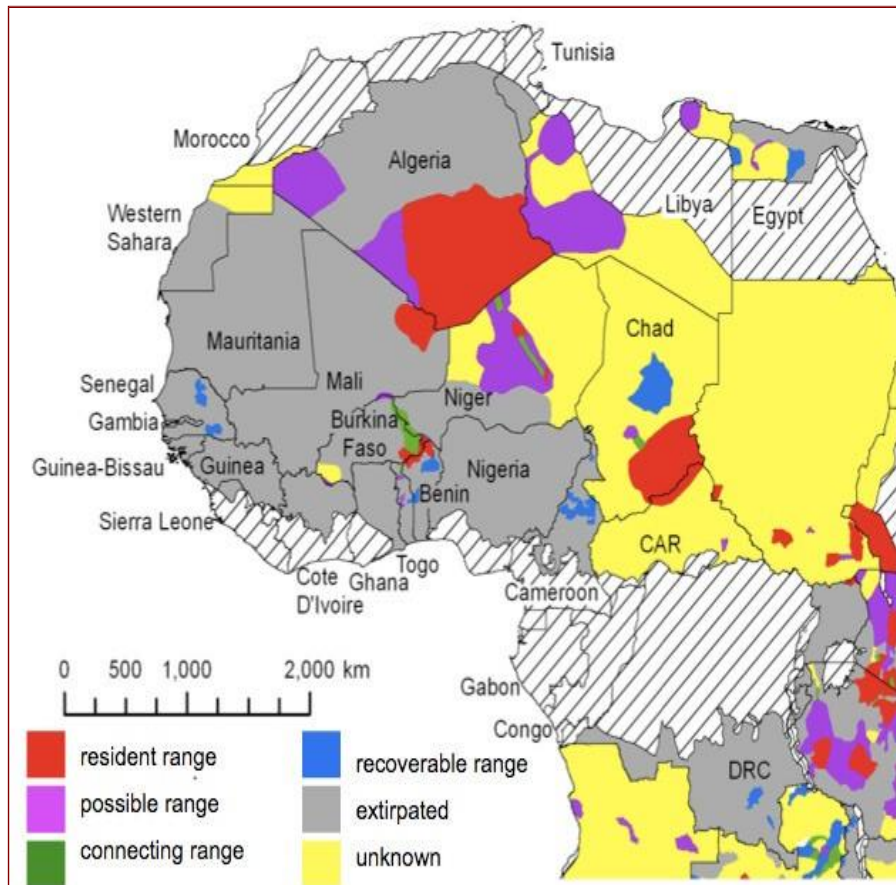


Figure 8. Carte représentant la distribution des guépards en Afrique septentrionale, occidentale et centrale estimée par les participants à l'atelier en 2012. Les rayures indiquent des aires qui ne font pas partie de la distribution historique des guépards.

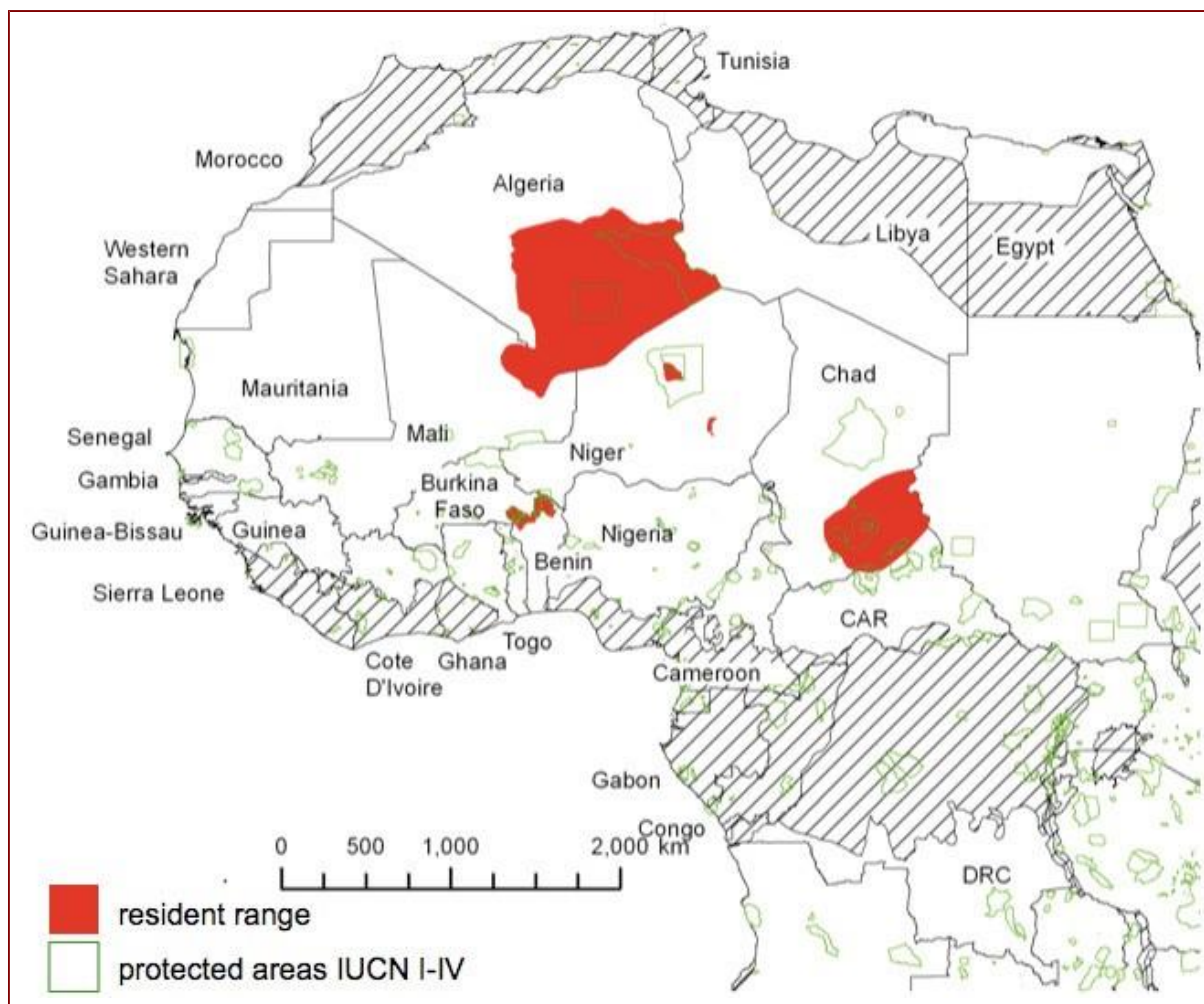


Figure 9. Aires de résidence des guépards en Afrique septentrionale, occidentale et centrale comme estimée par les participants à l'atelier en 2012.

Sachant que la densité maximale des guépards est de 1/1 000 km² dans la région [0.21-0.55/1 000 km², région de l'Ahaggar, Algérie, Belbachir *et al.*, 2015], ces zones bien que très vastes ne peuvent sûrement abriter que des populations de petites tailles, mais viables.

Pour l'instant, tous ces individus font partie de la sous-espèce *Acinonyx jubatus hecki*, qui est actuellement classifiée comme espèce En Danger Critique d'Extinction sur la liste rouge de l'UICN (Belbachir, 2008).

Les résultats d'une analyse génétique pourraient révéler que la population de l'Algérie/Mali est peut-être la seule population de cette sous-espèce encore viable.

De plus, l'établissement de l'identité génétique de ces populations menacées paraît urgent.

Tableau 1. Distribution des guépards en Afrique septentrionale, occidentale et centrale d'après les participants à l'atelier en 2012. Les pourcentages sont calculés en divisant l'aire totale présumée dans chaque catégorie par le total de l'aire de répartition historique des guépards.

	Aire historique km ²	Aire (km ²) et % de l'aire historique dans chaque catégorie											
		Résidence		Possible		Non-réhabilitable		Réhabilitable		Connective		Inconnue	
Pays	km ²	km ²	%	km ²	km ²	km ²	km ²	km ²	%	km ²	%	km ²	%
<u>Pays représentés à l'atelier</u>													
Algérie	2 379 773	740 356	31.1%	311 281	13.1%	1 328 135	55.8%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Mali	1 214 767	62 841	5.2%	2 513	0.2%	1 149 413	94.6%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Niger	1 148 443	13 507	1.2%	200 890	17.5%	281 277	24.5%	684	0.1%	27 255	2.4%	624 830	54.4%
<u>Pays non-représentés à l'atelier</u>													
Tchad	1 206 034	186 080	15.4%	7 420	0.6%	0	0.0%	79 401	6.6%	5 761	0.5%	927 372	76.9%

Tableau 2. Distribution des aires de résidence des guépards en Afrique Sahélo Saharienne identifiée par les participants à l'atelier 2012. Le nombre de guépards est calculé en utilisant plusieurs méthodes. Ces estimations ont une très large marge d'erreurs. Les aires protégées sont celles des catégories I-IV de l'UICN.

Nom	Pays	Trans - frontalier?	Aire (km ²)		Estimation taille de population (adultes)	
			Totale	Protégée	Total e	Protégée
Adrar des Ifoghas/			803			
Ahaggar/Ajjer & Mali	Algérie/Mali	Oui	202	153 464	201*	38 [†]
Air et Ténéré	Niger	possible	8 052	5 059	4*	3 [‡]
Massif de Termit	Niger	possible	2 693	0	1-2*	0

* Les tailles de population dans les habitats désertiques ont été estimées à partir de la taille du polygone en utilisant une densité moyenne de 0,25 adultes par 1 000 km², ce qui correspond à la moitié de la densité trouvée dans la région de Ti-n-hağğen (Belbachir *et al.*, 2015) ;

† Les tailles de population dans les habitats de savane ont été estimées à partir de la taille du polygone en utilisant une densité moyenne d'1 adulte par 1 000 km² ;

‡ L'estimation de la taille des populations protégées a été faite en multipliant la taille de population total par la proportion de l'habitat qui se trouve dans des aires protégées.

Répartition dans les aires protégées

L'aire de résidence se trouve en dehors des aires protégées du Hoggar et du Tassili n'Ajjer. La protection des populations de guépard dans ces aires protégées doit être renforcée et la majeure partie du reste de l'habitat de l'espèce est soumise à des pressions humaines.

Tableau 3. Taille de chaque catégorie d'habitat connu ou suspecté d'être important pour le guépard dans des aires protégées de catégories I-IV (UICN). Les pourcentages correspondent aux aires de chaque catégorie se trouvant dans des aires protégées, divisées par le total de l'aire dans chaque catégorie (à partir du Tableau 2).

Pays	Aire et % de chaque catégorie se trouvant dans des aires protégées							
	Résidence		Possible		Réhabitable		Connective	
	km ²	%	km ²	%	km ²	%	km ²	%
<u>Pays représentés à atelier</u>								
Algérie	153 464	20.7%	0	0.0%	0	–	0	0.0%
Tchad	29 907	16.1%	0	0.0%	78 727	99.2%	0	0.0%
Mali	0	0.0%	0	0.0%	0	–	0	0.0%
Niger	11 728	86.8%	29 540	14.7%	631	92.2%	4 688	17.2%

Aires de répartition transfrontalière

Comme illustré dans la Figure 10, plusieurs populations résidentes de guépards sont suspectées d'être transfrontalières, soit par ce que leur aire de résidence couvre plusieurs pays, soit par ce que leur aire de résidence et l'aire potentielle sont adjacentes mais dans des pays différents.

Ces populations couvrent les frontières entre l'Algérie, le Mali et le Niger. L'existence de populations transfrontalières démontre l'importance d'une stratégie de conservation régionale.

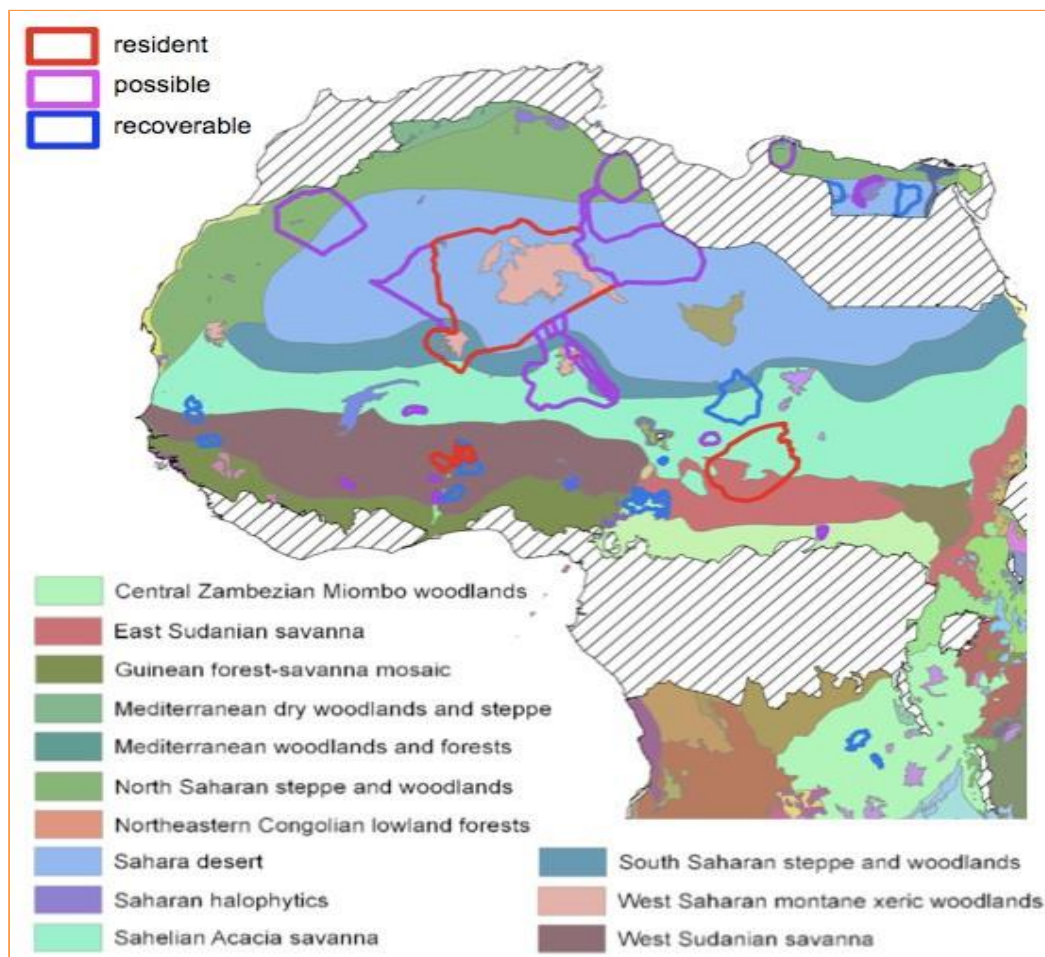


Figure 10. Aires de répartition des guépards par rapport aux écorégions WWF. Pour simplifier, la légende ne présente que les écorégions qui recoupent l'aire de répartition de l'espèce. Les hachures indiquent des zones qui se trouvent en dehors de l'aire de répartition historique des guépards

Aires de répartition potentielle et réhabitable

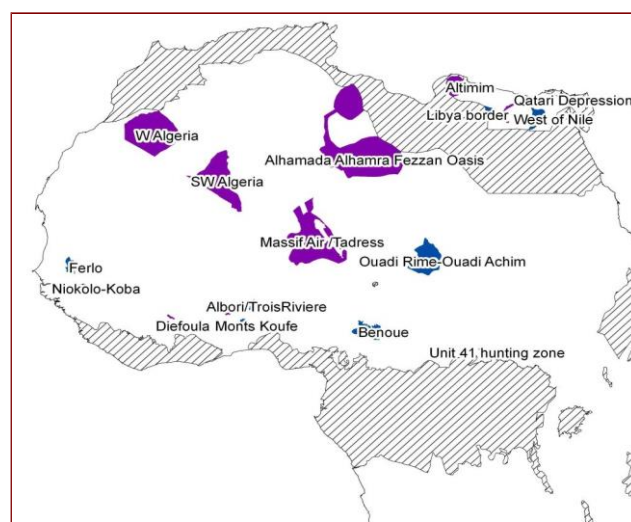


Figure 11. Aires potentielles (en violet) et aires réhabilitables (en bleu) qui se trouvent dans des écorégions peu représentées dans l'aire de résidence du guépard.

2.3.5 Conclusion

En Afrique septentrionale, occidentale et centrale, l'aire de répartition des guépards s'est drastiquement contractée au cours des 100-200 dernières années. Seules 5 populations résidentes sont connues et sont distribuées à travers sept des vingt-cinq pays de cette région.

Deux de ces pays, l'Algérie et le Tchad, supportent la plus grande majorité des guépards de cette région, comprenant plus de 88 % de l'aire de résidence de l'espèce. De plus, presque 80% de l'aire de résidence des guépards sont en dehors des aires protégées. Toutes les populations sont susceptibles d'être transfrontalières, et, de ce fait, dépendent de la coopération internationale pour leur survie.

Néanmoins, il existe des lacunes dans les connaissances de la région qui pourraient signifier que des populations additionnelles subsistent. Ces aires où la distribution et le statut des guépards sont inconnus doivent être prioritairement recensées puisqu'il est impossible de sauvegarder des populations animales non connues.

Plusieurs aires potentielles et inconnues sont transfrontalières. Plusieurs d'entre elles pourraient servir de lien entre des populations résidentes. Elles sont alors nécessaires pour maintenir la connectivité entre ces populations.

En revanche, les guépards ont été extirpés de la majorité de leur aire de répartition historique, sans aucune possibilité de restauration, ce qui indiquerait que la dégradation est souvent irréversible. Une fois leur habitat disparu, il est très difficile de le rétablir.

Cela montre l'importance et l'urgence de s'assurer que les efforts de conservation des guépards sont mis en place dès que possible, avant que plus d'habitat ne soit perdu ou fragmenté de manière définitive.

Chapitre 3 - CONSERVATION DU LYCAON EN AFRIQUE SEPTENTRIONALE, OCCIDENTALE ET CENTRALE

3.1 Biologie et besoins de conservation du lycaon

Les lycaons sont des carnivores très sociaux de la famille des canidés. Les meutes coopèrent pour chasser leurs proies (Creel & Creel, 1995), qui sont principalement des ongulés de taille moyenne. Il s'agit en particulier d'impalas (*Aepyceros melampus*) en Afrique australe et orientale, et de cobes de Buffon, *Kobus Kob*, en Afrique centrale et occidentale. Néanmoins, les proies peuvent varier en taille allant du lièvre (*Lepus* spp) et du dik-dik (*Madoqua* spp) (Woodroffe *et al.*, 2007b) au koudou (*Tragelaphus strepsiceros*) et même, parfois, à l'élan commun (*Taurotragus oryx*, Van Dyk & Slotow, 2003). La meute entière coopère à la reproduction de l'espèce. En général, seuls une femelle et un mâle sont les parents des chiots, mais tous les membres de la meute prennent soin des jeunes (Malcolm & Marten, 1982). Il n'a jamais été observé de femelles élever des jeunes jusqu'au stade adulte sans l'aide d'autres membres de la meute ; c'est donc la meute et non l'individu qui est utilisé comme unité de mesure pour évaluer la taille des populations.

Contrairement à la plupart des autres carnivores, à l'exception des guépards, les lycaons ont tendance à éviter les zones à forte densité de proies (Mills & Gorman, 1997) probablement parce que les plus grands carnivores préfèrent ces zones (Creel & Creel, 1996; Mills *et al.*, 1997). Les lions et les hyènes tachetées (*Crocuta crocuta*) sont responsables du taux de mortalité élevé chez les lycaons adultes et juvéniles (Woodroffe *et al.*, 2007a).

Les lycaons ont une faible densité de population et leur aire de répartition est très étendue. Les densités de population sont en moyenne de 2 adultes et jeunes de l'année pour 100 km² (Fuller *et al.*, 1992a). Le domaine vital par meute en Afrique australe et orientale est en moyenne de 450 à 800 km² (Woodroffe & Ginsberg, 1998), mais certaines meutes peuvent avoir un domaine vital de plus de 2 000 km² (Fuller *et al.*, 1992a). Le domaine vital des lycaons, tout comme celui des guépards, est beaucoup plus étendu que ce à quoi l'on pouvait s'attendre au vu de leurs besoins énergétiques.

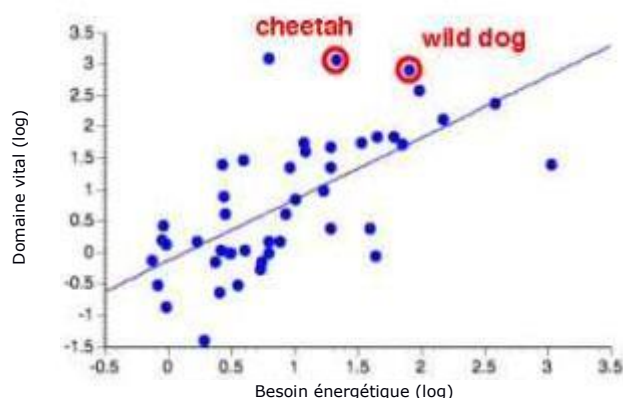


Figure 12. Relation entre les besoins énergétiques de plusieurs carnivores et la taille de leur domaine vital, démontrant que les guépards (cheetah) et les lycaons (wild dog) ont besoin de plus d'espace que leurs besoins énergétiques peuvent le suggérer. La raison pour laquelle le lycaon apparaît comme ayant une aire de répartition plus large celle du guépard, est que l'unité de mesure est la meute et non l'individu. Les données sont reproduites à partir de Gittleman & Harvey (1982).

La plupart des nouvelles meutes se créent lorsque les jeunes lycaons, souvent vers l'âge de deux ans (McNutt, 1996) quittent leur meute natale pour former des groupes de dispersion unisexes à la recherche de nouveaux territoires et d'individus du sexe opposé. Ces groupes de dispersion peuvent parcourir des centaines de kilomètres (Fuller *et al.*, 1992b) loin des populations résidentes

(Fanshawe *et al.*, 1997). Le comportement de dispersion des lycaons peut compliquer l'interprétation des données de répartition. En effet, l'observation de petits groupes de lycaons ne signifie pas nécessairement qu'une population résidente soit présente à cet endroit. Toutefois, leur comportement leur permet, tout comme le guépard, de recoloniser des espaces inoccupés quand l'opportunité se présente.

S'il existe dans diverses régions d'Afrique, des populations de lycaons morphologiquement et génétiquement différentes, aucune sous-espèce n'est reconnue (Girman *et al.*, 1993 ; Girman & Wayne, 1997). Les lycaons, généralistes, sont observés dans des habitats aussi variés que les savanes inondées de manière saisonnière (McNutt & Boggs, 1996), les prairies (Kuhme, 1965), les forêts de montagne (Dutson & Sillero-Zubiri, 2005), les landes montagnardes (Thesiger, 1970) et les mangroves.

La première évaluation du statut de la population de lycaons a été menée de 1985 à 1988 (Frame & Fanshawe, 1990) et a été mise à jour en 1997 (Fanshawe *et al.*, 1997) et en 2004 (Woodroffe *et al.*, 2004). Ces évaluations ont révélé une réduction et un morcellement des populations de lycaons. En effet, l'espèce a été éliminée d'une grande partie de l'Afrique centrale et occidentale et a fortement diminué en Afrique australe et orientale. Toutefois, les données sur la distribution de l'espèce, qui ont principalement été rassemblées par courrier, favorisaient quelque peu les aires protégées alors qu'il y avait peu d'informations concernant les zones non protégées. Dès 1997, les lycaons avaient disparu de la plupart des aires protégées africaines, ne survivant que dans les plus grandes réserves (Woodroffe *et al.* 1998). En 2008, on estimait que l'espèce comptait moins de 800 meutes. Elle est classée parmi les "espèces en danger d'extinction" par l'UICN (IUCN, 2012).

Malgré les impacts humains sur leurs populations, les lycaons peuvent très bien, dans de bonnes circonstances, coexister avec l'homme (Woodroffe *et al.*, 2007b). En effet, les lycaons tuent rarement le bétail dans des zones où des proies sauvages sont présentes même en densité relativement faible (Rasmussen, 1999; Woodroffe *et al.*, 2005b).

3.2 Distribution historique du lycaon

La distribution géographique du lycaon en Afrique occidentale, centrale et septentrionale a été considérablement réduite durant les 100-200 dernières années. L'aire de répartition actuelle du lycaon ne couvre plus que 300 000 km² sur les 7 millions de km² occupés historiquement, soit moins de 4%. Dans les 25 pays qui faisaient partie de cette aire historique, il n'y a plus que trois populations résidentes, ce qui représente une estimation de 25 meutes au total. Bien que les lycaons n'aient probablement jamais été présents à haute densité, les estimations de densité de populations actuelle en Afrique de l'Ouest sont extrêmement basses, ce qui reflète probablement la déplétion des proies et la dégradation de l'habitat. De ce fait, bien que le nombre de lycaons se soit effondré dans cette région, la restauration représente une sérieuse option, même dans leur aire de résidence.

Alors que la densité la plus élevée a été enregistrée en savane boisée (Creel *et al.*, 2002), des populations ont été observées dans des habitats aussi divers que les prairies courtes (Kuhme, 1965), les forêts montagneuses (Dutson *et al.*, 2005) et les habitat semi-désertiques (Fanshawe, 1997).

Avant que l'activité humaine ne modifie une partie substantielle des habitats naturels de l'Afrique septentrionale, occidentale et centrale, les lycaons étaient certainement présents dans une grande partie de cette région, leur distribution étant limitée au nord par le désert du Sahara, au sud par les forêts des basses terres et à l'ouest par l'océan.

Des études dans d'autres régions d'Afrique ont démontré que le lycaon reste peu commun,

même dans les zones les plus sauvages, apparemment à cause d'interactions négatives avec d'autres grands carnivores (Creel & Creel, 1996; Mills *et al.*, 1997). De ce fait, et malgré leur large aire de répartition historique, les lycaons n'ont jamais été abondants.

La carte de distribution historique des lycaons utilisée lors de l'Atelier de 2012 au Niger a été mise à jour par les participants, en utilisant les données d'observations de l'espèce dans la nature et des données sur la distribution des types d'habitat (Figure 13).

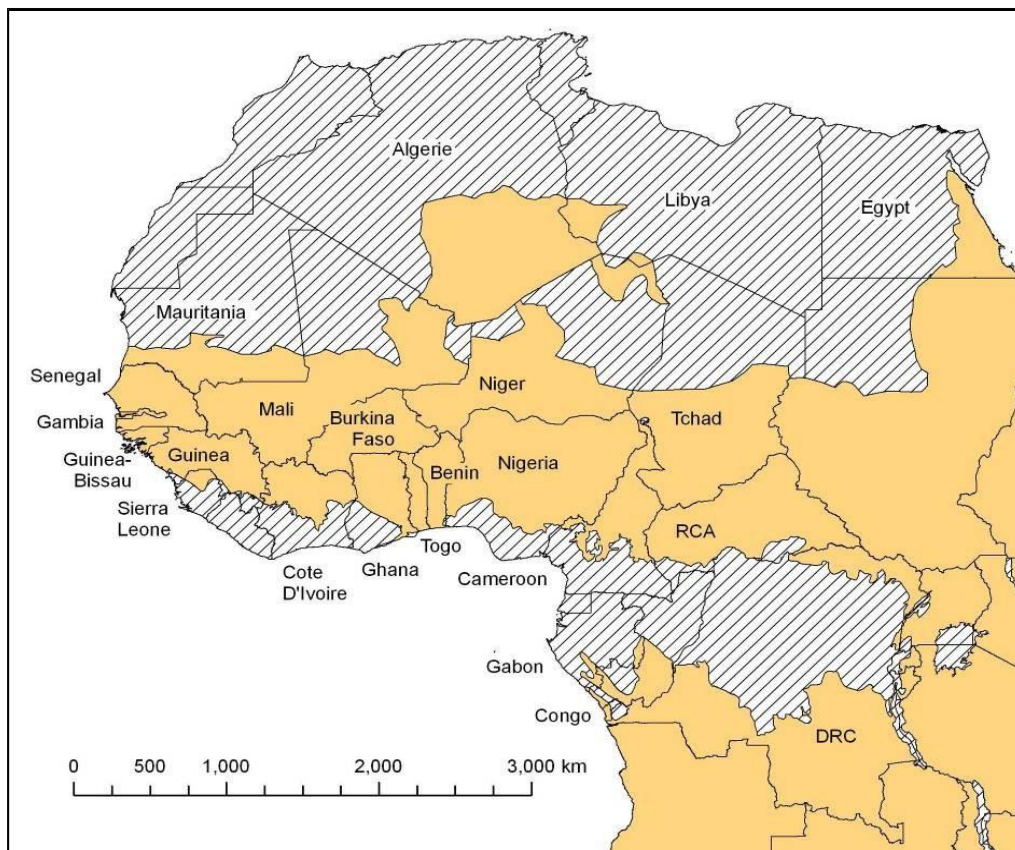


Figure 13. Aires de répartition historique des lycaons avant que les activités humaines n'impactent leur habitat, révisée pendant l'atelier 2012.
Les hachures indiquent des habitats en dehors de l'aire de répartition historique de l'espèce.

3.3 Aires de répartition actuelle du lycaon

Pour cartographier l'aire de répartition actuelle des lycaons, il a fallu tout d'abord rassembler toutes les données sur les localisations où l'espèce a été observée et confirmée présente depuis les années 2000. Il ne s'agit pas exclusivement d'observations d'animaux vivants. La répartition de ces observations est présentée sur la Figure 14.

Ces données sont susceptibles d'être biaisées par les efforts contrastés de récolte ainsi que pour leur communication. Bien que la distribution des observations soit très inégale spatialement, les points d'observations présentés en Figure 14 suggèrent que l'aire de distribution actuelle de l'espèce, estimée durant l'atelier organisé au Niger en 2012, est extrêmement réduite par rapport à sa distribution historique.

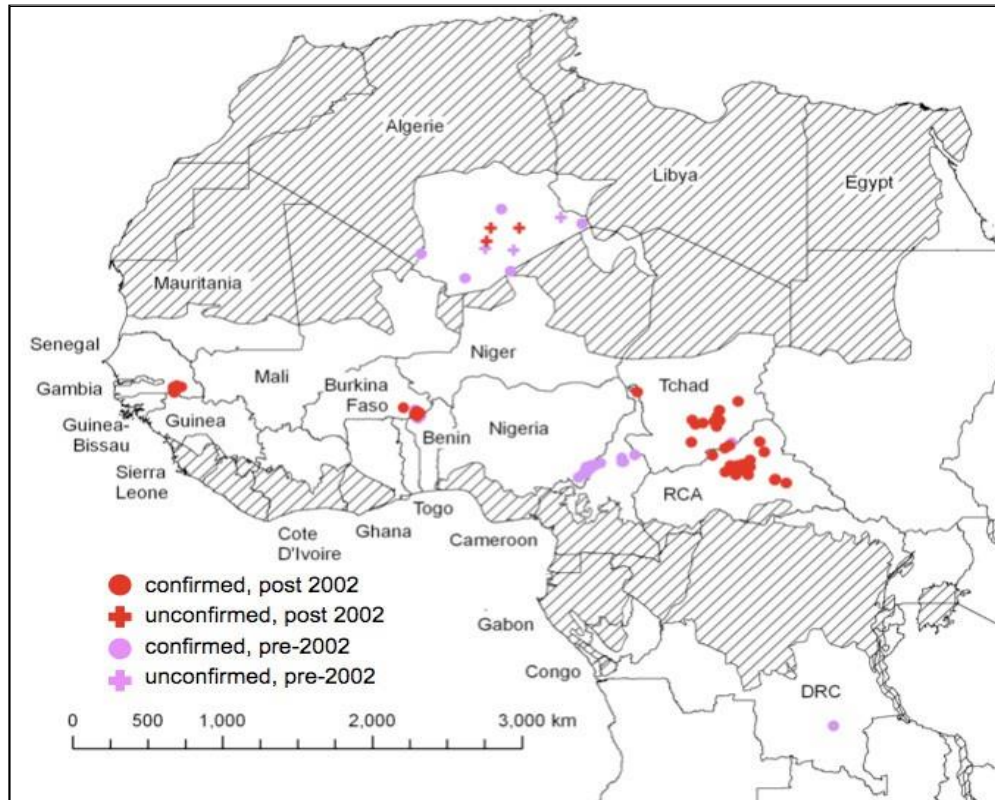


Figure 14. Distribution des points d'observation de lycaons avant 2002

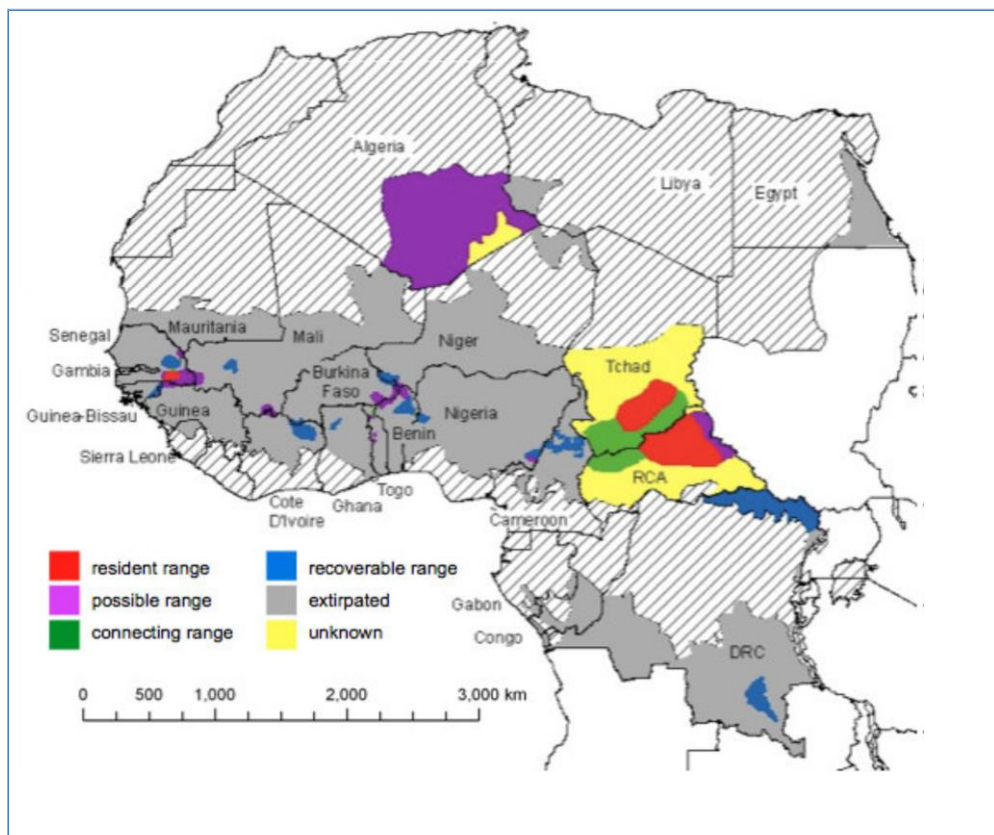


Figure 15. Carte de la distribution et du statut des lycaons en Afrique occidentale, centrale et septentrionale, définie par les participants à l'atelier de 2012. Les hachures indiquent des aires qui ne font pas partie de la distribution historique des lycaons.

Plusieurs informations importantes émergent :

- Les lycaons ne sont aujourd'hui considérés comme résidents que dans 4 % de leur aire historique. Bien que les lycaons soient peut-être encore présents dans certains habitats, ou bien que certains habitats soient réhabilitables, ils sont considérés comme extirpés irréversiblement de la majorité de leur distribution historique.
- la plus grande partie de l'aire potentielle se trouve à l'extrême sud de l'Algérie. Cette aire de distribution est transfrontalière (Niger-Mali) et cela justifie le besoin de faire un recensement des effectifs des lycaons dans ces pays.

Aires de répartition transfrontalière

Les aires de distribution des lycaons sont transfrontalières et sont probablement aussi connectées sur la frontière entre le l'Algérie le Mali et le Niger. L'importance de la connectivité entre ces pays montre le besoin impératif de mettre en place une stratégie de gestion transfrontalière pour les populations de lycaons dans cette région.

Aires de répartition potentielle et réhabilitable



Figure 16. Aires potentielles (en violet) et aires réhabilitables (en bleu) qui se trouvent dans des écorégions WWF peu représentées dans l'aire de résidence du lycaon.

3.4 Conclusion

La distribution géographique du lycaon a été considérablement réduite de son aire de distribution historique durant les 100-200 ans derniers. Historiquement présent sur plus de 7 million de km², les lycaons n'occupent plus que 300 000 km² soit moins de 4% du total de leur aire historique en 2012. Dans les 25 pays qui faisaient partie de cette aire historique, il n'y a plus que trois populations résidentes, ce qui représente une estimation de 25 meutes au total.

Bien que les lycaons n'aient probablement jamais été présents à haute densité, les estimations de densité de populations actuelle sont extrêmement basses, ce qui reflète probablement la déplétion des proies et la dégradation de l'habitat. De ce fait, bien que l'effectif de lycaons se soit effondré, la restauration des habitats représente une sérieuse option, même dans leur aire de résidence.

En plus de l'aire de résidence, il existe des aires potentielles dans lesquelles les lycaons pourraient toujours persister. La grande partie de l'aire potentielle qui se trouve au sud de l'Algérie pourrait être particulièrement importante, non seulement par ce qu'elle pourrait contenir un nombre non-négligeable de lycaons (mais à faible densité), mais aussi par ce qu'elle présente des conditions écologiques favorables permettant à l'espèce de prospérer.

Toutefois, les populations résidentes actuelles sont menacées, la priorité doit être donnée à leur protection avant de penser à réintroduire d'autres individus.



Chapitre 4 - PRINCIPALES MENACES POUR LA SURVIE DU GUEPARD ET DU LYCAON

L'évaluation des menaces pour les populations de guépard et de lycaon constitue un élément essentiel de la planification de la conservation de ces espèces. Il est indispensable de comprendre la nature de ces menaces afin d'identifier les mesures susceptibles de les atténuer et ainsi d'atteindre les objectifs du plan d'actions fixés.

4.1 Principales menaces

Les participants à l'atelier ont fourni des données sur les menaces pesant sur les populations de lycaon et de guépard. Ainsi, il a été demandé aux participants d'établir une liste des facteurs les plus susceptibles de menacer ces populations.

Toutefois, comme les menaces répertoriées étaient presque identiques pour les deux espèces, nous avons choisi de les traiter ensemble.



Les participants ont fourni des informations concernant des menaces pour les des espèces.

Ces données ont ensuite été rassemblées pour obtenir un aperçu des menaces pour chacune des deux espèces en Algérie.

4.1.1 La perte et la fragmentation de l'habitat (guépard et lycaon)

La perte et la fragmentation de l'habitat représentent une des menaces les plus importantes à la conservation du guépard et du lycaon au Bénin comme dans la sous-région et à l'échelle du continent. Avec leur besoin en domaines vitaux vastes, ces deux espèces sont encore plus vulnérables que les autres carnivores à la perte et à la fragmentation des habitats. A long terme, en l'absence d'une gestion intensive, il faudra des aires d'au moins 10 000 km² pour assurer la conservation durable d'une population viable de guépard ou de lycaon.

Dans de bonnes circonstances, les deux espèces sont capables de survivre et de se reproduire dans un environnement dominé par l'homme ; c'est pourquoi, en principe, les vastes

aires nécessaires à la conservation du lycaon et du guépard peuvent être des zones protégées, non protégées, ou une combinaison des deux.

En Algérie, les aires non protégées sont d'une importance capitale, tant pour faire vivre une grande partie des populations résidentes, que pour relier entre elles, les aires géographiques de populations résidentes, afin de maintenir le flux génétique.

4.1.2 Les conflits hommes-carnivores (guépard et lycaon)

Dans certaines parties de leur aire de répartition, les lycaons et les guépards sont menacés par les conflits avec les éleveurs de bétail. Si les deux espèces tendent à préférer les proies sauvages, elles peuvent, dans certaines circonstances, s'attaquer au bétail, ce qui pousse les éleveurs à les tuer. De tels conflits peuvent concerner les pasteurs de subsistance ainsi que les gros éleveurs commerciaux. Contrairement aux hyènes, ni les guépards ni les lycaons ne sont des charognards; ce qui réduit les risques d'empoisonnement.



Jeune dromadaire attaqué par un guépard, Tamanrasset (SCF 2005)

4.1.3 La réduction du nombre de proies (guépard et lycaon)

Le guépard et le lycaon sont tous les deux des chasseurs efficaces, capables de survivre dans des conditions où la densité de proies est basse. Néanmoins, la déplétion des proies dans certains endroits à cause du braconnage, de la haute densité d'élevage, et de la conversion d'habitat en terres agricoles, ont probablement un impact direct et négatif sur les populations de guépards et de lycaons.

4.1.4 La petite taille des populations (guépard et lycaon)

Les participants ont identifié la petite taille des populations comme une menace pour la survie de la plupart des populations de guépards et de lycaons qui vivent toujours dans la région du Hoggar et du Tassili n'Ajjer.

En effet, la taille estimée des populations, parmi lesquelles certaines sont très isolées géographiquement, se situe à un niveau où des effets aléatoires peuvent être suffisants pour provoquer une extinction locale. Certaines aires stochastiques (i.e. Sahara retiré) offrent naturellement une faible densité de proies et n'ont peut-être jamais abrité d'importantes populations

de guépards ou de lycaons.

4.1.5 La chasse pour le commerce d'animaux vivants et autres usages (principalement pour le guépard)

Bien qu'il n'y ait pas de données sur l'amplitude de cette menace, les participants considèrent ce facteur comme une menace probable pour le félin en particulier. A ce jour, aucun compte rendu n'indique que le lycaon soit délibérément chassé pour les mêmes raisons.

4.1.6 La chasse sportive (principalement pour le lycaon)

Contrairement à l'exemple du Cameroun, où semblerait-il, la chasse sportive ait contribué à l'extinction du lycaon, cette pratique n'est pas d'actualité pour l'Algérie. Toute forme de chasse est interdite en Algérie, ce qui a amené les participants à considérer que cette option ne présentait pas une menace pour les populations existantes de lycaons.

4.1.7 Le piégeage accidentel (guépard et lycaon)

La Direction Générale des Forêts n'a jamais obtenu une quelconque information attestant que les deux espèces subissaient des piégeages accidentels ; toutefois, bien que les pièges ne visent pas directement les deux espèces, tant les guépards que les lycaons peuvent être pris accidentellement dans des collets destinés à d'autres animaux.

4.1.8 Les accidents de la route (guépard et lycaon)

Compte tenu que l'aire de répartition des deux espèces se situe au fin fond du désert (terrain impraticable), cette menace n'est pas une préoccupation à prendre en considération.

4.1.9 Les maladies infectieuses (principalement pour le lycaon)

Il n'y a pas de données concernant les effets des maladies infectieuses sur les guépards et les lycaons en Algérie, contrairement à d'autres régions d'Afrique, où les maladies peuvent avoir des effets très importants sur les populations de lycaons. Par exemple, en 1991, la rage a contribué à l'extinction de la population de lycaons dans l'écosystème du Serengeti-Mara (Gascoyne *et al.*, 1993, Kat *et al.*, 1995) et la maladie de Carré a causé la mort d'une meute entière au Botswana (Alexander *et al.*, 1995) et en Tanzanie (Goller *et al.*, 2010).

4.2 Les contraintes limitant la réduction des menaces

La conservation des populations de guépards et de lycaons exige la réduction des menaces répertoriées au chapitre 4, et souvent à une échelle spatiale très grande. Les participants à l'atelier ont ainsi identifié les freins qui pourraient empêcher ce résultat. Le bilan est identique chez les deux espèces. Les contraintes identifiées comprenaient une gestion médiocre, un manque de planification stratégique pour la conservation, un manque de coordination internationale, un manque de fonds, un manque de capacités, et un manque de sensibilisation du public.

Ces contraintes ont également été influencées par des facteurs que les conservationnistes ne

peuvent limiter, comme la croissance de la population humaine, le développement économique et les changements climatiques.

Le résumé des obstacles à la conservation que les guépards et les lycaons rencontrent a servi à l'analyse de la problématique et a été un élément essentiel pour mettre sur pied le plan d'action (voir Chapitre 5).



Les participants ont collaboré pour identifier les contraintes limitant la réduction des menaces qui pèsent sur les guépards et les lycaons.

4.3 Conclusion

Les menaces directes auxquelles sont confrontés les guépards et les lycaons sont très similaires. Elles sont mêmes semblables aux menaces qui pèsent sur tous les autres grands carnivores.

Toutefois, l'aire de répartition très étendue des guépards et des lycaons les rend particulièrement sensibles à ces dangers. Cela veut dire aussi que les réponses à ces menaces doivent se faire sur des aires d'une superficie extrêmement grande.

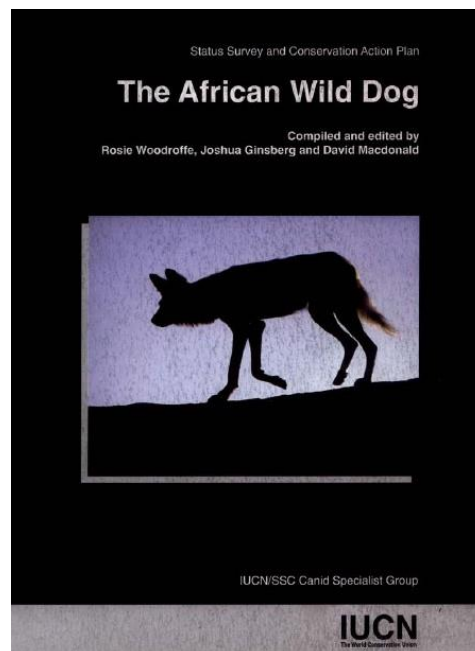
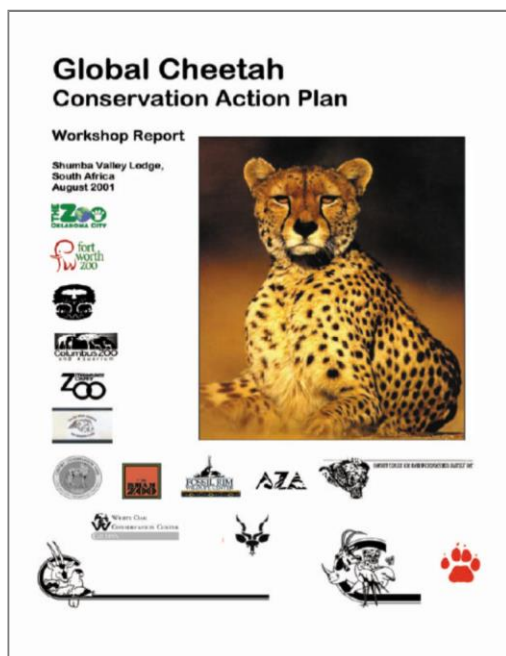
Les similitudes entre les menaces signifient aussi que, à de rares exceptions près, les activités de conservations mises en œuvre pour l'une des deux espèces seront probablement bénéfiques aux deux espèces.

Chapitre 5 - PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LA CONSERVATION DU GUEPARD ET DU LYCAON EN ALGERIE

5.1 Introduction

La structure et le développement du plan stratégique sont basés sur un processus développé par l'UICN. Le processus est clairement illustré dans les stratégies régionales pour la conservation des guépards et des lycaons en Afrique orientale et australe (IUCN/CSE 2007a; 2007b).

De plus, l'information contenue dans les plans d'action existants pour les guépards et les lycaons – Global Cheetah Conservation Action Plan (Bartels *et al.*, 2001, 2002) et African Wild Dog Status Survey and Conservation Action Plans (Woodroffe *et al.*, 1997b; Woodroffe *et al.*, 2004) – a été très importante pour le processus.



Plans d'action existants pour le guépard et le lycaon (Bartels *et al.*, 2001; Woodroffe *et al.*, 1997b).

Le processus pendant l'atelier comprend les parties suivantes:

1) L'engagement des parties prenantes

Des individus et institutions clés pour la mise en action de ce plan (les autorités gouvernementales, des universitaires, des spécialistes des espèces et des ONG pertinentes) étaient impliqués dans le processus de planification du plan d'action.

2) Résumé des connaissances

Depuis l'atelier du Niger en 2012, la cartographie établie par les participants a servi comme référence aux participants de l'Atelier de Tlemcen, afin d'établir l'information la plus actualisée sur le statut et la distribution des deux espèces (voir Chapitres 3 & 4).

Cette information est essentielle pour le développement du plan d'action.

3) Analyse des problèmes

Une analyse des problèmes a servi à identifier les menaces, le manque de connaissances et les contraintes qui peuvent limiter la capacité à conserver les guépards et les lycaons. L'analyse de problèmes offre des informations critiques pour le développement des objectifs du plan d'action.

4) Planification stratégique

Un plan en cascade a été construit, commençant par une vision, puis un but, suivi d'une série d'objectifs pour atteindre ce but, et pour finir des résultats et activités pour remplir ces objectifs (Figure 17).



Christine BREITENMOSER, Co Présidente, IUCN/SSC Cat Specialist Group, explique la structure du plan stratégique.

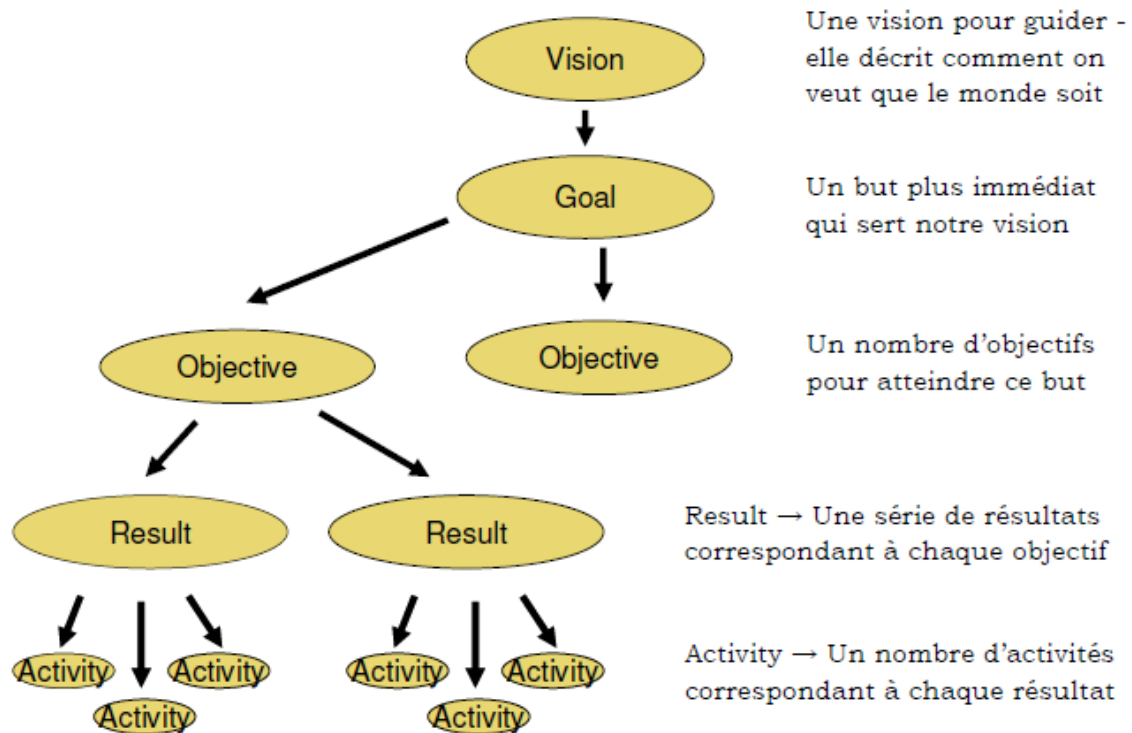


Figure 17. La structure du plan stratégique.

Le processus de planification stratégique était participatif, cherchant un consensus, et incluant toutes les parties prenantes dans le développement du plan d'action. Le processus a été mis en place de façon à ce que l'expertise et les connaissances des participants servent à renseigner le plan d'action, et à s'assurer que les individus et les institutions pertinentes se l'approprient, dans le but de faciliter sa mise en place. L'objectif était que le plan d'action soit réaliste.

Le Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie adopte la même structure que la Stratégie Régionale et inclut 5 composants :

- (1) une vision à long terme pour la conservation de ces deux espèces;
- (2) un but à moyen terme pour le Plan d'Action;
- (3) un nombre d'objectifs qui permettent de combattre les menaces pesant sur la survie de ces deux espèces;
- (4) plusieurs résultats attendus pour chaque objectif;
- (5) une liste d'activités permettant d'atteindre chacun des résultats définis.

5.2 Vision et But

La reformulation de la vision et du but s'est effectuée en plénière sur la base des propositions retenues dans la stratégie régionale.

Une **vision** est la formulation d'un but à long terme qui trace une ligne à suivre pour le Plan d'action pour le 25-50 prochaines années. Cette vision doit être optimiste mais réaliste sur le futur de ces deux espèces de carnivores en Algérie et rester une source d'inspiration.

Le **but** doit refléter ce que le groupe veut accomplir dans un délai plus court que celui défini pour la vision (*i.e.* 10-20 ans). Le but doit être réaliste, réalisable et mesurable.

La vision et le but finaux sont définis comme suit :

Vision

L'Algérie, avec des populations de guépard et de lycaon restaurées, gérant sa biodiversité et ses ressources naturelles de manière durable et concertée pour le bien-être des populations humaines.

* Le terme « restaurées » a été choisi pour indiquer que le groupe souhaiterait non seulement protéger les populations actuelles de guépards et de lycaons mais aussi que les deux espèces soient réhabilitées là où elles ont été extirpées.

* « gérant sa biodiversité et ses ressources naturelles de manière durable » est écrit de cette manière pour indiquer que le groupe pense que la conservation des guépards et des lycaons a le plus de chance de réussir si l'approche est holistique, focalisée sur la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles.

* « pour le bien-être des populations humaines » a été inclus pour indiquer que la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité sert la population humaine.

* le mot « bien-être » reflète tous les bénéfices possibles.

But

Des populations de guépards et de lycaons mieux connues, viables et valorisées en Algérie

Comme pour la vision, le choix des mots inclus dans la définition du but a été délibéré et pensé pour refléter les choses suivantes:

* « mieux connues » reflète l'opinion du groupe qu'il y a actuellement très peu de connaissances sur les guépards et les lycaons dans ce pays.

* « viables » indique que les populations de guépards et de lycaons doivent être durables, avec des populations relativement larges capables de survivre sur le long-terme.

* le terme « valorisées » a été délibérément laissé ambigu pour refléter les différents types de valeurs qui existent: économiques, culturelles et écologiques.

5.3 Objectifs, résultats et activités

Lors de l'élaboration de la stratégie régionale, les objectifs ont été regroupés en huit. La reformulation des objectifs pour le plan d'action national a été confiée à quatre groupes de travail; chaque groupe a travaillé sur deux de ces objectifs, rappelés ci-dessous, ainsi que sur les résultats et activités correspondants.

OBJECTIFS DE LA STRATEGIE REGIONALE

Thème : Développement des compétences

Ce thème concerne les problèmes causés par un manque de capacités comme par exemple le manque de personnel, de ressources, d'équipement ou bien de formation.

Objectif 1. Faire l'état des ressources, compétences et outils nécessaires pour la conservation des guépards et des lycaons.

Thème : Approfondissement des connaissances

Ce thème concerne les problèmes venant du manque d'informations sur les guépards et les lycaons, incluant leur distribution, leur statut, leur habitat et gestion.

Objectif 2. Approfondir les connaissances sur le guépard et le lycaon en se basant sur la collecte coordonnée de données fiables.

Thème : Sensibilisation

Ce thème concerne les problèmes dus au manque de connaissances des communautés locales ainsi que des décideurs politiques sur la gestion des écosystèmes et des besoins de conservation ainsi que sur le statut des guépards et des lycaons.

Objectif 3. Sensibiliser toutes les parties prenantes aux valeurs socio-économiques, écologiques et intrinsèques des écosystèmes et de la faune sauvage en général, et en particulier des guépards et des lycaons.

Thème : Politique et législation

Ce thème regroupe les problèmes associés à la politique et aux législations inappropriées pour la conservation des guépards et des lycaons, ainsi que leur manque d'application.

Objectif 4. Promouvoir la mise en œuvre des politiques et des législations favorables aux écosystèmes, adaptées, là où c'est nécessaire, afin d'optimiser le rétablissement des populations de guépards et de lycaons.

Thème : Coexistence

Ce thème couvre les problèmes dus à la coexistence entre humains/animaux domestiques et les guépards/lycaons et leurs proies.

Objectif 5. Promouvoir la coexistence entre le guépard, le lycaon, les populations humaines et leurs animaux domestiques en réduisant les conflits.

Thème : Utilisation

Ce thème concerne les problèmes dus à la surexploitation des proies desquelles les guépards et les lycaons dépendent, ainsi qu'aux prélèvements illégaux et aux mortalités accidentelles des guépards et des lycaons.

Objectif 6. Réduire la pression des prélèvements illégaux et des mortalités accidentelles des guépards et des lycaons ainsi que la surexploitation de leurs proies.

Thème : Gestion de l'habitat

Ce thème aborde les problèmes causés par une gestion de l'environnement inappropriée ou insuffisante, comme par exemple, une gestion inadéquate de l'habitat et des écosystèmes ou la perte de connectivité et la fragmentation.

Objectif 7. Maintenir, améliorer et rétablir la viabilité des populations de guépards et de lycaons par la gestion de l'habitat et d'autres mesures appropriées.

Thème : Mise en place de cette stratégie

Ce thème cible la mise en place de la stratégie. Cette mise en place doit être suivie, car les activités stipulées garantissent que la stratégie va être appliquée.

Objectif 8. Mettre en place les compétences et les moyens adéquats au niveau régional pour la mise en œuvre de la stratégie de conservation du guépard et du lycaon en Afrique occidentale, centrale et septentrionale.

La restitution globale des travaux de groupe avec la présentation des résultats/activités/acteurs relatifs à chaque objectif s'est tenue en plénière.

Les échanges après les différentes restitutions des travaux de groupe ont permis d'améliorer certains résultats et de reformuler/modifier certaines activités (cadre logique en Annexe 4).

A l'issue des travaux, **le cadre logique** précise la **vision**, le **but** et **8 objectifs** qui sont :

Objectif 1 : Etablir les ressources, les connaissances et les outils nécessaires pour la conservation du guépard et du lycaon.

Objectif 2 : Approfondir les connaissances sur le guépard et le lycaon en se basant sur la collecte coordonnée de données fiables.

Objectif 3 : Sensibiliser toutes les parties prenantes aux valeurs écologiques, culturelles, socio-économiques et intrinsèques des écosystèmes et de la faune sauvage en général, et en particulier des guépards et des lycaons.

Objectif 4 : Promouvoir la mise en œuvre des politiques et des législations favorables aux écosystèmes, et les adapter, là où c'est nécessaire, afin d'optimiser le rétablissement des populations de guépards et de lycaons.

Objectif 5 : Promouvoir la coexistence entre le guépard, le lycaon, les populations humaines et leurs animaux domestiques en réduisant les conflits.

Objectif 6 : Réduire la pression des prélèvements et la mortalité accidentelle des guépards, des lycaons et de leurs proies.

Objectif 7 : Maintenir, améliorer et rétablir la viabilité des populations de guépards et de lycaons par la gestion de l'habitat et d'autres mesures appropriées.

Objectif 8 : Mettre en place les compétences et les moyens adéquats pour la mise en œuvre du Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie.





Les participants en groupe de travail traitent les objectifs ciblés.

Après la mise en place des objectifs et après que tous les participants se sont mis d'accord sur leurs définitions exactes, les **résultats** ont été développés pour atteindre ces objectifs. Les résultats sont plus spécifiques que les objectifs et décrivent comment ces derniers peuvent être atteints.

Chaque objectif est associé à des résultats, et les résultats sont développés de telle manière à ce que si tous les résultats sont atteints, l'objectif dont ils relèvent l'est aussi. Autrement dit, chaque résultat est nécessaire pour atteindre un objectif et si tous les résultats sont obtenus, l'objectif est atteint.

Les résultats sont conçus pour être «SMART», c'est à dire **Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis**.

Au total, **18** résultats ont été prévus pour la concrétisation du plan d'action.

Les **activités** représentent la dernière étape dans la définition du plan d'action et sont encore plus spécifiques que les résultats; elles listent les actions qui permettent d'obtenir chaque résultat. Comme pour les résultats et leurs objectifs, chaque ensemble d'activités est nécessaire et suffisant pour l'obtention des résultats et sont « SMART».

Au total, **47** activités ont été développées pour ce plan d'action.

5.4 Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie

Le Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie est présenté ci-après.

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

OBJECTIF. 1 ETABLIR LES RESSOURCES, CONNAISSANCES ET OUTILS NECESSAIRES POUR LA CONSERVATION DES GUEPARDS ET DES LYCAONS

Résultat. 1.1

D'ici 5 ans, les capacités pour la mise en œuvre du Plan d'Action National de conservation du guépard et du lycaon sont acquises.

Activités (5)

- 1.1.1 Identifier les besoins en termes de renforcement des capacités et connaissances spécifiques aux deux espèces d'ici 2 ans.
- 1.1.2 Identifier les institutions, les chercheurs et les autres parties prenantes pouvant renforcer les capacités du personnel et des acteurs en charge de la gestion du guépard et du lycaon d'ici 1 an.
- 1.1.3 Inciter les institutions à l'élaboration de conventions et partenariat pour le renforcement des capacités spécifiques aux deux espèces.
- 1.1.4 Concevoir des programmes et des modules de formation spécifiques aux deux espèces à l'intention du personnel en charge de leur gestion d'ici 3 ans.
- 1.1.5 Mettre en œuvre des programmes et modules de formation, d'évaluation et de remise à niveau après la réalisation des activités 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3 et 1.1.4.

APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES

OBJECTIF. 2 APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LE GUEPARD ET LE LYCAON EN SE BASANT SUR LA COLLECTE COORDONNEE DE DONNEES FIABLES

Résultat. 2.1

Les données sur le statut et l'écologie du guépard et du lycaon dans les aires de répartition sont disponibles, analysées et diffusées à travers diverses méthodes d'ici 5 ans pour le guépard et d'ici 10 ans pour le lycaon

Activités (6)

- 2.1.1 Procéder à une évaluation des statuts des populations de guépards et de lycaons d'ici 5 ans.
- 2.1.2 Privilégier les actions de recherches et de suivi à mener dans les zones prospectées après avoir réalisé un bilan des connaissances sur l'état actuel des populations de guépards et de lycaons (voir Activité 2.1.1).
- 2.1.3 Créer une base de données centralisée et accessible d'ici 3 ans.
- 2.1.4 Organiser des réunions périodiques pour la diffusion des données d'ici 3 ans.
- 2.1.5 Produire un bulletin annuel relatif à l'actualisation des données d'ici 1 an.
- 2.1.6 Elaborer une page web spécifique relative au plan d'action pour la conservation des deux espèces sur le site internet www.cheetahandwilddog.org d'ici 1 an.

SENSIBILISATION

OBJECTIF 3. SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES AUX VALEURS ECOLOGIQUES, CULTURELLES, SOCIO-ECONOMIQUES ET INTRINSEQUES DES ECOSYSTEMES ET DE LA FAUNE SAUVAGE EN GENERAL, ET EN PARTICULIER DES GUEPARDS ET DES LYCAONS

Résultat. 3.1

D'ici 5 ans, toutes les autorités concernées (décideurs, institutions en charge de la gestion de la faune sauvage, Ministères de l'Environnement de la Culture, de l'Intérieur, MADR, MSRS) sont rendues conscientes du statut et des besoins de conservation du guépard et du lycaon, ainsi que de leur importance et de leur valeur.

Activités (2)

- 3.1.1 Identifier les autorités nationales et locales et la meilleure méthode (par exemple un atelier national, local, régional) pour leur transmettre le message clé au sujet de la conservation du guépard et du lycaon d'ici 1 an
- 3.1.2 Préparer et mettre en place la meilleure méthode de diffusion du message clé à ces autorités concernant la conservation du guépard et du lycaon d'ici 2 ans.

Résultat. 3.2

D'ici 5 ans, 80% des parties prenantes impliquées dans les zones où le guépard et le lycaon sont présents, sont conscients du statut de conservation de ces espèces, de les protéger et de préserver leurs habitats.

Activités (3)

- 3.2.1 Identifier toutes les parties prenantes dans les zones où le guépard et le lycaon sont potentiellement présents d'ici 1 an.
- 3.2.2 Développer la documentation nécessaire et les médias appropriés à une campagne de sensibilisation, et mettre en œuvre cette campagne dans toutes les zones où le guépard et le lycaon sont présents ou potentiellement présents de la deuxième à la cinquième année.
- 3.2.3 Evaluer la perception des différentes parties prenantes sur la valeur de ces espèces (statut emblématique et patrimoniale de ces espèces) et l'importance de protéger et de préserver leurs habitats au début et à la fin de la campagne de sensibilisation, lors de la première et de la cinquième année.

POLITIQUE ET LEGISLATION.

OBJECTIF 4. PROMOUVOIR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET DES LEGISLATIONS FAVORABLES AUX ECOSYSTEMES, ET LES ADAPTER, LA OU C'EST NECESSAIRE, AFIN D'OPTIMISER LE RETABLISSEMENT DES POPULATIONS DE GUEPARDS ET DE LYCAONS.

Résultat. 4.1

D'ici 5 ans, toutes les politiques et les législations relatives au rétablissement des populations de guépards et de lycaons sont mises en œuvre et amendées.

Activité. (2)

- 4.1.1 Identifier toutes les politiques et les législations relatives au rétablissement des populations de guépards et de lycaons d'ici 1 an.
- 4.1.2 Identifier les intervenants et parties prenantes pour la mise en œuvre des législations d'ici 1 an.

Résultat. 4.2.

D'ici 10 ans, toutes les politiques et les législations appropriées sont adaptées aux besoins du guépard et du lycaon en matière de conservation, et harmonisées à travers la région (par exemple, accords transfrontaliers, CMS).

Activité (1)

- 4.2.1 Identifier les adaptations nécessaires à apporter aux politiques de conservation pour mieux tenir compte des besoins en matière de conservation du Guépard et du Lycaon. (Processus continu).

COEXISTENCE

OBJECTIF 5. PROMOUVOIR LA COEXISTENCE ENTRE LE GUEPARD, LE LYCAON, LES POPULATIONS HUMAINES ET LEURS ANIMAUX DOMESTIQUES EN REDUISANT LES CONFLITS

Résultat 5.1

Le niveau de conflits entre l'homme et les carnivores (guépard et lycaon), incluant la persécution directe, l'empoisonnement et les maladies, est évalué dans la région, avec une attention toute particulière portée à l'aire de répartition actuelle, et ce au cours des 5 prochaines années.

Activités (2)

- 5.1.1. Evaluer les pertes perçues ou réelles du bétail à cause des prédateurs, les abattages, les cas d'empoisonnement et l'occurrence des maladies liées aux canidés, à l'intérieur et autour de l'aire de répartition actuelle, d'ici 2 ans.
- 5.1.2. Identifier et localiser les conflits réels et potentiels qui nécessitent des mesures de réduction des conflits d'ici 5 ans pour le guépard.

Résultat 5.2

Le nombre de conflits entre l'homme et les carnivores autour et dans l'aire de répartition actuelle est diminué de manière significative d'ici 5 ans.

Activité (1)

- 5.2.1 Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation locale pour améliorer la protection du bétail et pour réduire les conflits avec le guépard et le lycaon après la réalisation d'Activité 5.1.2.

Résultat 5.3

Les bénéfices retirés par les communautés locales conduiront à une meilleure valorisation du guépard et du lycaon à l'intérieur et autour de l'aire de répartition actuelle d'ici 5 ans.

Activités (2)

- 5.3.1 Développer des activités d'écotourisme en utilisant le guépard et le lycaon comme espèces emblématiques pour augmenter la valeur éco touristique de la région de la deuxième à la cinquième année.
- 5.3.2 Développer des activités lucratives et respectueuses de l'environnement au profit des communautés riveraines de l'aire de répartition actuelle du guépard et du lycaon.

UTILISATION

OBJECTIF 6. REDUIRE LA PRESSION DES PRELEVEMENTS ET LA MORTALITE ACCIDENTELLE DES GUEPARDS, DES LYCAONS ET DE LEURS PROIES

Résultat 6.1

Les prélèvements et les mortalités accidentelles des guépards et des lycaons sont évalués et diminuent de manière significative à l'intérieur de l'aire de répartition actuelle, d'ici 5 ans.

Activités (3)

- 6.1.1 Evaluer, grâce à des interviews des parties prenantes (les communautés locales, les guérisseurs, les commerçants, le personnel des aires protégées, les services de douanes etc.) et à d'autres méthodes, le nombre de cas et l'importance de l'utilisation du guépard et du lycaon pour divers besoins, la capture d'animaux vivants et les mortalités accidentelles dans l'aire de répartition actuelle, d'ici 5 ans.

- 6.1.2 Mettre en place des vastes campagnes publiques de sensibilisation, d'information et de communication en incluant le mouvement associatif pour lutter contre les prélèvements et les mortalités accidentelles dans les aires où ces menaces existent, de la deuxième à la cinquième année.
- 6.1.3 Renforcer les activités de lutte anti-braconnage dans leurs aires de répartition pour éviter les prélèvements et les mortalités accidentelles de guépards et de lycaons; il s'agit d'une activité à long terme.

Résultat 6.2

Les proies naturelles du guépard et du lycaon sont gérées de manière efficace dans les aires de répartition, d'ici 5 ans.

Activités (2)

- 6.2.1 Renforcer la gestion des aires de répartition du guépard et du lycaon de sorte à favoriser de meilleures activités de lutte anti-braconnage afin de réduire significativement les prélèvements des espèces proies d'ici 5 ans.
- 6.2.2 Accroître la capacité des gestionnaires des aires de répartition à lutter contre le braconnage des proies en favorisant une synergie d'intervention entre les programmes nationaux d'ici 5 ans.

Résultat 6.3

Des plans de restauration des proies naturelles dans les aires de répartition potentielles sont développés et mis en œuvre d'ici 5 ans.

Activités (2)

- 6.3.1 Identifier les aires potentielles pour le guépard et le lycaon à l'extérieur de leurs aires de répartition actuelle afin de mettre en œuvre des activités devant conduire à la restauration de l'habitat et des espèces de proies et de prédateurs de la deuxième à la cinquième année.
- 6.3.2 Préparer des plans en vue de favoriser la réhabilitation des populations de proies dans les aires de répartition potentielles, de la troisième à la cinquième année.

GESTION DE L'HABITAT

OBJECTIF 7. MAINTENIR, AMELIORER ET RETABLIR LA VIABILITE DES POPULATIONS DE GUEPARDS ET DE LYCAONS PAR LA GESTION DE L'HABITAT ET D'AUTRES MESURES APPROPRIEES.

Résultat 7.1

Les habitats de résidence actuelle des populations de guépard, de lycaon et de leurs proies sont restaurés et aménagés d'ici 10 ans.

Activités (2)

- 7.1.1. Sur la base de l'activité 2.1.1, élaborer et adopter des plans d'aménagement et de gestion des aires protégées abritant les populations de guépard et de lycaon (5^{ème} année).
- 7.1.2. Mettre en œuvre les plans de gestion (6^{ème} année).

Résultat 7.2

Les populations de guépard et de lycaon dans les zones de résidence actuelle sont viables.

Activité (1)

- 7.2.1. Suivre et évaluer la viabilité des populations de guépard, de lycaon et de leurs proies d'une façon continue.

Résultat 7.3

Les zones favorables (zones possibles, de recolonisation, et corridors, y compris les zones inconnues) à la survie des populations de guépard et de lycaon sont aménagées, restaurées et préservées (10 ans).

Activités (4)

- 7.3.1. Cibler et prioriser les sites potentiels dans les zones inconnues et possibles (7^{ème} année).
- 7.3.2. Confirmer les zones de possible présence, de recolonisation et de corridors de déplacement des populations de guépard et de lycaon dans le pays (10^{ème} année).
- 7.3.3. Elaborer des plans d'aménagement et /ou adapter la gestion des zones de recolonisation et des corridors.
- 7.3.4. Mettre en œuvre les plans de gestion.

MISE EN PLACE DU PLAN**OBJECTIF 8. METTRE EN PLACE LES COMPETENCES ET LES MOYENS ADEQUATS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LA CONSERVATION DU GUEPARD ET DU LYCAON EN ALGERIE****Résultat 8.1**

Le Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon est accepté et approprié par les secteurs concernés d'ici 2 ans.

Activités (2)

- 8.1.1 Organiser des ateliers nationaux et internationaux en collaboration avec les autres parties prenantes d'ici 1 an.
- 8.1.2 Identifier les sources de financement pour le développement du plan d'action national pour la conservation du guépard et du lycaon d'ici 2 ans.

Résultat 8.2

Un mécanisme de financement durable pour le Plan d'Action National aura été créé et sera opérationnel d'ici 5 ans.

Activités (5)

- 8.2.1 Identifier les besoins de financement pour la mise en œuvre du Plan d'Action National dans un délai de 1 an.
- 8.2.2 Réaliser une étude de faisabilité de recherche de fonds suffisants pour la mise en place du Plan d'Action National dans un délai de 3 ans.
- 8.2.3 Elaborer un plan de financement pour la mise en œuvre du Plan d'Action National d'ici 2 ans.
- 8.2.4 Identifier les bailleurs de fonds potentiels de manière continue.
- 8.2.5 Lobbying auprès des bailleurs de fonds de manière continue.

Résultat 8.3

Un organe de coordination et de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action National est opérationnel d'ici 1 an.

Activités (2)

- 8.3.1 Désigner un coordinateur national et mettre en place un réseau d'experts pour le suivi et l'évaluation du Plan d'Action d'ici 2ans.
- 8.3.2 Organiser des réunions périodiques de suivi et d'évaluation du Plan d'Action de manière continue.



Participants en fin de l'atelier.

5.5 Mise en œuvre du plan d'action

L'atelier, tenu à Tlemcen, Algérie, œuvrant pour l'élaboration d'un plan d'action de conservation du guépard et du lycaon en Algérie.

Cet atelier a démontré que la stratégie régionale, développée au Niger en 2012, pouvait être extrapolée à l'Algérie, et permettre le développement rapide d'un plan d'action au niveau national avec la coopération totale des participants nationaux représentants des structures de la DGF, de l'ANN, de MESRS, du MEAT, du MC et des experts de l'UICN, Cat Specialist Group, SSC, RWCP, WCS de ZSL et du CRESAM.

La mise en œuvre de ce plan nécessite un soutien financier non-négligeable. De ce fait, il devrait être couvert au niveau national par le gouvernement de l'Algérie, mais il est aussi envisageable que des ONG, des donateurs bilatéraux et multilatéraux priorisent les activités de conservation prévues et de ce fait offrent une aide financière.



Participants de l'atelier de Tlemcen, Algérie.

Annexe 1. Bibliographie

- Bashir, S., Daly, B., Durant, S.M., Forster, H., Grisham, J., Marker, L., Wilson, K. & Friedmann, Y. (2004) Global cheetah (*Acinonyx jubatus*) monitoring workshop report Tanzania Carnivore Programme, Arusha.
- Bauer, H. & Van Der Merwe, S. (2004) Inventory of free ranging lions (*Panthera leo*) in Africa. *Oryx*, 38: 26-31.
- Bauer, H., Vanherle, N., Di Silvestre, I. & De Iongh, H.H. (2008) Lion – prey relations in West and central Africa. *Mamm. Biol.* 73: 70-73.
- Bauer, H., Nowell, K. & Packer, C. (2012) *Panthera leo*. In: IUCN 2013. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2013.1. Downloaded on 10 October 2013.
- Burney, D.A. (1980) The effects of human activities on cheetah (*Acinonyx jubatus*) in the Mara region of Kenya, University of Nairobi, Nairobi.
- Caro, T.M. & Collins, D.A. (1987a) Male cheetah social organisation and territoriality. *Ethology*, 74: 52-64.
- Caro, T.M. & Durant, S.M. (1991) Use of quantitative analyses of pelage characteristics to reveal family resemblances in genetically monomorphic cheetahs. *Journal of Heredity*, 82: 8-14.
- Caro, T.M. (1994) Cheetahs of the Serengeti plains University of Chicago Press, Chicago.
- Chardonnet, P. (ed.) (2002) Conservation of the African Lion: Contribution to a Status Survey. Fondation IGF, France & Conservation Force, USA.
- Creel, S. & Creel, N.M. (2002) The African wild dog: behavior, ecology and conservation Princeton University Press, Princeton.
- Creel, S.R. & Creel, N.M. (1996) Limitation of African wild dogs by competition with larger carnivores. *Conservation Biology*, 10: 1-15.
- Di Silvestre, I. & Bauer, H. (2013) Population Status of Carnivores in Pendjari Biosphere Reserve (Benin) in 2001-2002. *Cat News*, IUCN, Gland.
- Divyabhanusinh (1995) The end of a trail – The cheetah in India Banyan Books, New Delhi.
- Durant, S.M. (1998) Competition refuges and coexistence: an example from Serengeti carnivores. *Journal of Animal Ecology*, 67: 370-386.
- Durant, S.M. (2000) Living with the enemy: avoidance of hyenas and lions by cheetahs in the Serengeti. *Behavioral Ecology*, 11: 624-632.
- Durant, S.M., Bashir, S., Maddox, T., & Laurenson, M.K. (2007) Relating long-term studies to conservation practice: the case of the Serengeti cheetah project. *Conservation Biology*, 21: 602-611.
- Durant, S.M., Kelly, M., & Caro, T.M. (2004) Factors affecting life and death in Serengeti cheetahs: environment, age and sociality. *Behavioral Ecology*, 15: 11-22.
- Dutson, G. & Sillero-Zubiri, C. (2005) Forest-dwelling African wild dogs in the Bale Mountains, Ethiopia. *Canid News*, 8: 1-6.
- Fanshawe, J.H., Ginsberg, J.R., Sillero-Zubiri, C. & Woodroffe, R. (1997). The status and distribution of remaining wild dog populations. In The African wild dog: Status survey and conservation action plan (eds R. Woodroffe, J.R. Ginsberg & D.W. Macdonald), pp. 11-57. IUCN, Gland.
- Frame, L.H. & Fanshawe, J.H. (1990). African wild dog *Lycaon pictus*: a survey of status and distribution 1985-88.
- Fuller, T.K., Kat, P.W., Bulger, J.B., Maddock, A.H., Ginsberg, J.R., Burrows, R., McNutt, J.W. & Mills, M.G.L. (1992a). Population dynamics of African wild dogs. In: Wildlife 2001: Populations (eds D.R. McCullough & H. Barrett). Elsevier Science Publishers, London.
- Fuller, T.K., Mills, M.G.L., Borner, M., Laurenson, M.K. & Kat, P.W. (1992b) Long distance dispersal by African wild dogs in East and South Africa. *Journal of African Zoology*, 106: 535-537.

- Girman, D.J. & Wayne, R.K. (1997b). Genetic perspectives on wild dog conservation. In *The African wild dog: Status survey and conservation action plan* (eds R. Woodroffe, J.R. Ginsberg & D.W. Macdonald), pp. 7-10. IUCN, Gland.
- Girman, D.J., Wayne, R.K., Kat, P.W., Mills, M.G.L., Ginsberg, J.R., Borner, M., Wilson, V., Fanshawe, J.H., FitzGibbon, C.D. & Lau, L.M. (1993) Molecular-genetic and morphological analyses of the African wild dog (*Lycaon pictus*). *Journal of Heredity*, 84: 450-459.
- Gottelli, D., Wang, J., Bashir, S. & Durant, S.M. (2007) Genetic analysis reveals promiscuity among female cheetahs. *Proceedings of the Royal Society of London Series B-Biological Sciences*.
- Gros, P.M. & Rejmanek, M. (1999) Status and habitat preferences of Uganda cheetahs: an attempt to predict carnivore occurrence based on vegetation structure. *Biodiversity and Conservation*, 8: 1561-1583.
- Gros, P.M. (1996) Status of the cheetah in Malawi. *Nyala*, 19: 33-36.
- Gros, P.M. (1998) Status of the cheetah *Acinonyx jubatus* in Kenya: a field-interview assessment. *Biological Conservation*, 85: 137-149.
- Gros, P.M. (2002) The status and conservation of the cheetah *Acinonyx jubatus* in Tanzania. *Biological Conservation*, 106: 177-185.
- Henschel, P., Azani, D., Burton, C., Malanda, G., Saidu, Y., Sam, M. & Hunter, L. (2010) Lion status updates from five range countries in West and Central Africa. *Cat News*, 52 : 34-37.
- Henschel, P., Kiki, M., Sèwadé, C. & Tehou, A. (2012) Inventaire des grands carnivores dans le Complexe W- Arly- Pendjari. 29p.
- IUCN (2012) IUCN Red List of Threatened Species. Version 2013.1. Downloaded on 10 October 2013.
- IUCN/SSC (2006) Conservation strategy for the lion in West and Central Africa. West and Central African Lion Workshop, Douala, 2-7 October 2005. IUCN SSC Cat Specialist Group report.
- Kingdon, J. (1997) *The Kingdon field guide to African mammals*. Academic Press, San Diego, USA.
- Kuhme, W.D. (1965) Communal food distribution and division of labour in African hunting dogs. *Nature*, 205: 442-444.
- Laurenson, M.K. (1993) Early maternal behaviour of wild cheetahs: implications for captive husbandry. *Zoo Biology*, 12: 31-43.
- Laurenson, M.K. (1994) High juvenile mortality in cheetahs (*Acinonyx jubatus*) and its consequences for maternal care. *Journal of Zoology*, 234: 387-408.
- Lindsey, P.A., Roulet, P.A. & Romañach, S.S. (2007) Economic and conservation significance of the trophy hunting industry in sub-Saharan Africa. *Biological Conservation*, 134: 455-469.
- Lindsey, P.A., Balme, G.A., Booth, V.R., Midlane, N. (2012) The significance of African lions for the financial viability of trophy hunting and the maintenance of wild land. *PLoS ONE* 7(1): e29332
- Lindsey, P.A., Balme, G.A., Funston, P., Henschel, P., Hunter, L. *et al.* (2013) The trophy hunting of African lions: scale, current management practices and factors undermining sustainability. *PLoS ONE* 8(9): e73808
- Loveridge A.J. & Canney, S. (2009) African lion distribution modeling project. Born Free Foundation, Horsham, UK.
- Malcolm, J.R. & Marten, K. (1982) Natural selection and the communal rearing of pups in African wild dogs (*Lycaon pictus*). *Behavioural Ecology and Sociobiology*, 10: 1-13.
- Marker, L. (1998). Current status of the cheetah (*Acinonyx jubatus*). In: *A symposium on cheetahs as game ranch animals* (ed B.L. Penzhorn), pp. 1-17, Onderstepoort, South Africa.
- Marker, L. (2002) Aspects of cheetah (*Acinonyx jubatus*) biology, ecology and conservation strategies on Namibian farmlands. D.Phil. thesis, University of Oxford, Oxford.
- Marker, L., Dickman, A.J., Jeo, R.M., Mills, M.G.L. & Macdonald, D.W. (2003a) Demography of the Namibian cheetah, *Acinonyx jubatus jubatus*. *Biological Conservation*, 114: 413-425.

- Marker, L., Dickman, A.J., Mills, M.G.L., Jeo, R.M., & Macdonald, D.W. (in press) Spatial ecology of cheetahs (*Acinonyx jubatus*) on north-central Namibian farmlands. *Journal of Zoology*.
- Marker, L., Muntifering, J.R., Dickman, A.J., Mills, M.G.L. & Macdonald, D.W. (2003b) Quantifying prey preferences of free-ranging Namibian cheetahs. *South African Journal of Wildlife Research*, 33: 43-53.
- McNutt, J.W. (1996) Sex-biased dispersal in African wild dogs, *Lycaon pictus*. *Animal Behaviour*, 52: 1067-1077.
- Mills, M.G.L. & Biggs, H.C. (1993) Prey apportionment and related ecological relationships between large carnivores in Kruger National Park. Symposia of the Zoological Society of London, 65: 253-268.
- Mills, M.G.L. & Gorman, M.L. (1997) Factors affecting the density and distribution of wild dogs in the Kruger National Park. *Conservation Biology*, 11: 1397-1406.
- Morsbach, D. (1986) The behaviour, ecology and movements of cheetah on the farm areas of SWA/Namibia Directorate of Nature Conservation and Recreation Resorts, Windhoek.
- Myers, N. (1975) The cheetah *Acinonyx jubatus* in Africa. IUCN Monograph No. 4 IUCN, Morges, Switzerland.
- Packer, C., Brink, H., Kissui, B.M., Maliti, H., Kushnir, H. & Caro, T. (2011) Effects of trophy hunting on lion and leopard populations in Tanzania. *Biol. Cons.*
- Pellerin, M., Kidjo, F., Tehou, A., Sogbohossou, E.A., Ayegnon, D. & Chardonnet, P. (2009) *Statut de conservation du lion (Panthera leo Linnaeus, 1758) au Bénin*. Fondation IGF & CENAGREF, Cotonou, Bénin.
- Rasmussen, G.S.A. (1999) Livestock predation by the painted hunting dog *Lycaon pictus* in a cattle ranching region of Zimbabwe: a case study. *Biological Conservation*, 88: 133-139.
- Rey-Herme, P. (2004) Enquête épidémiologique en périphérie du Parc régional du W ECOPAS. Thèse Vétérinaire.
- Riggio, J., Jacobson, A., Dollar, L., Bauer, H., Becker, M., Dickman, A., Funston, P., Groom, R., Henschel, P., de Iongh, H., Lichtenfeld, L. & Pimm, S. (2013) The size of savannah Africa: a lion's (*Panthera leo*) view. *Biodiversity Conservation*, 22: 17-35.
- Schaller, G.B. (1972) The Serengeti Lion: a study of predator-prey relations. University of Chicago Press, Chicago, USA.
- Sharp, N.C.C. (1997) Timed running speed of a cheetah (*Acinonyx jubatus*). *Journal of Zoology*, 241: 493-494.
- Soclo, H.H. (2004) Etude de l'impact de l'utilisation des engrais chimiques et des pesticides par les populations riveraines sur les écosystèmes (eau de surface, substrats des réserves de faune) dans les complexes des Aires Protégées de la Pendjari et du W. Rapport CENAGREF, PCGPN.
- Sogbohossou, E.A. (2009) Dénombrement des lions dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari. Rapport technique. CENAGREF, Cotonou, BENIN.
- Sogbohossou, E.A. (2011) Lions of West Africa. Ecology of lion populations and human-lion conflicts in Pendjari Biosphere Reserve, North Benin. Thèse de doctorat, Université de Leyde, Pays Bas.
- Thesiger, W. (1970) Wild dog at 5894 m (19,340 ft). *East African Wildlife Journal*, 8: 202.
- Van Dyk, G. & Slotow, R. (2003) The effect of fences and lions on the ecology of African wild dogs reintroduced into Pilansberg National Park, South Africa. *African Zoology* 38: 79-94.
- Woodroffe, R. & Ginsberg, J.R. (1997a) Past and future causes of wild dogs' population decline. In: The African wild dog: Status survey and conservation action plan (eds R. Woodroffe, J.R. Ginsberg & D.W. Macdonald), pp. 58-74. IUCN, Gland.
- Woodroffe, R. & Ginsberg, J.R. (1998) Edge effects and the extinction of populations inside protected areas. *Science*, 280, 2126-2128.
- Woodroffe, R., Davies-Mostert, H., Ginsberg, J.R., Graf, J.A., Leigh, K., McCreery, E.K., Mills, M.G.L., Pole, A., Rasmussen, G.S.A., Robbins, R., Somers, M. & Szykman, M. (2007a) Rates and causes

of mortality in endangered African wild dogs (*Lycaon pictus*): lessons for management and monitoring. *Oryx*, 41: 1-9.

Woodroffe, R., Ginsberg, J.R., & Macdonald, D.W. (1997b) The African wild dog: Status survey and conservation action plan IUCN, Gland.

Woodroffe, R., Lindsey, P.A., Romañach, S.S., & Ranah, S.M.K. (2007c) African wild dogs (*Lycaon pictus*) can subsist on small prey: implications for conservation. *Journal of Mammalogy*, 88: 181-193.

Woodroffe, R., McNutt, J.W. & Mills, M.G.L. (2004). African wild dog. In: Foxes, wolves, jackals and dogs: status survey and conservation action plan. 2nd edition (eds C. Sillero-Zubiri & D.W. Macdonald), pp. 174-183. IUCN, Gland, Switzerland.

ZSL (sous presse) Stratégie régionale pour la conservation du Guépard et du Lycaon en Afrique occidentale, centrale et septentrionale.

Zongo, I., Dorsey, G., Rouamba, N., Dokomajilar, C., Lankoande, M., Ouedraogo, J.B. & Rosenthal, P.J. (2005) Amodiaquine, sulfadoxine-pyrimethamine, and combination Therapy for uncomplicated falciparum malaria: a randomized Controlled trial from Burkina Faso. *Am JTrop Med Hyg*, 73: 826-832.

Annexe 2. Liste des participants à l'Atelier de Tlemcen



ALGERIE - DGF Centrale

Abdelkader BENKHEIRA
Directeur de la protection faune et de la flore,
Direction Générale des Forêts

E-mail : benkheiraa@yahoo.fr
Tel. & Fax : +213-238287
Mobile: +213 561698353



ALGERIE - DGF Centrale

Wahida BOUCEKKINE
Sous-directrice de la chasse et des activités cynégétiques
Direction Générale des Forêts

E-mail : Cynegetique2@yahoo.fr
Tél. +213-23238293
Mobile : +213774604778.



ALGERIE - DGF Centrale

Mohamed HADJELLOUM
Chef de Bureau de la Gestion et de la Protection de la faune,
Direction Générale des Forêts

E-mail: hadjeloum@yahoo.fr
Mobile : +213551500070



ALGERIE - DGF

Mohamed DOUMI
Conservateur des forêts de Tlemcen
Direction Générale des Forêts

Mobile : +213774352326



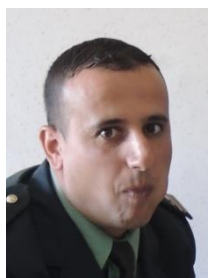
ALGERIE - DGF

Djamel SAIDI
Directeur du centre cynégétique de Tlemcen
Direction Générale des Forêts



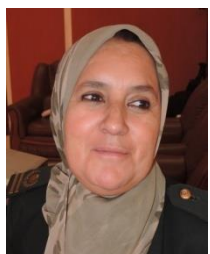
ALGERIE - DGF « Djanet »

Ferroudja DEKKAL
Chef de circonscription des forêts de Djanet
Conservation des forêts ILLIZI
Mobile : 0792420546
Bureau : 029480013



ALGERIE - DGF « Djanet »

Abdeslam ARABSAID
Ingénieur, Circonscription des forêts de Djanet
Conservation des forêts ILLIZI



ALGERIE

Hafidha HASNAOUI
Ingénieur, Chargée de la communication
Parc national de Tlemcen



ALGERIE

Nabila NACEF
Vétérinaire

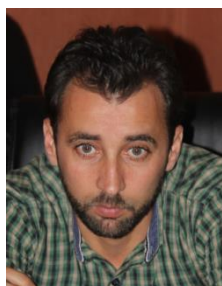
Agence Nationale pour la conservation de la Nature



ALGERIE

Zoubir BOUBAKER

Projet de conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services éco systémiques dans les parcs culturels en Algérie



ALGERIE

Abdenour MISSOUMI

Projet de conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services éco systémiques dans les parcs culturels en Algérie



ALGERIE. ANN

Ahmed KHEBIZI

Agence Nationale pour la Conservation de la Nature



ALGERIE - MINISTERE DE LA CULTURE / OPCA

Mohamed BELGHOUL

Office National du Parc Culturel de l'Ahaggar



ALGERIE - MINISTERE DE LA CULTURE / OPCT

Mohammed BEDDIAF

Gestionnaire, Parc Culturel de Tassili n'Ajjer

Email: mbeddiaf@hotmail.com

Mobile: +213662649830



ALGERIE - Université

Farid BELBACHIR

Enseignant chercheur

Université Abderrahmane Mira, Bejaia

Email : Belbachir_farid@yahoo.fr

Mobile : +213698530159



ALGERIE - Université

Amel BAZI-BELBACHIR

Assistant Lecture, Attachée de recherche

Université Abderrahmane Mira, Bejaia

Email: amel_bazi@yahoo.fr

Mobile : +213550974741



MALI

Mohamed HAIDARA

Parc National Réserve Biosphère Boucle du Baoulé

Tél : +223 76373591



NIGER

Abdoul Karim SAMNA
Division Aires Protégées, DFC/AP

Email : samna_abdou@yahoo.fr
Tél : +227 9969523



FRANCE

Jean Yves ROUTIER
Conservation et Reproduction des Espèces Sauvages Africaines Menacées
Président fondateur du CRESAM

Email : jyroutier@aol.com
Tél : +33. 611403333



ROYAUME UNI

Audrey IPAVEC
Range Wide Conservation Program for Cheetah and African Wild Dogs
Zoological Society of London, North, West and Central Africa

Email : Audrey-rwcp@zsl.org
Tel: +33 6 68929390



ROYAUME UNI

Sarah DURANT
Project Leader, Range Wide Conservation Program for Cheetah and African Wild Dogs, Senior Research Fellow
Zoological Society of London

Email: sdurant@wcs.org
Tél : +44 2074496688



SUISSE

Christine BREITENMOSER
Co-Présidente, IUCN/SSC Cat Specialist Group

Email: ch.breitenmoser@kora.ch
Tél : +41 319519020

Annexe 3. Programme de l'atelier d'élaboration du Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie.

Date	Heure	Activité	Responsable
du 09 au 14/10/2015	/	Logistique: Arrivée, accueil, installation, inscription et Retour des participants:.	Mohamed HADJELOUM
12/10/2015	9h-9h20	Allocution d'ouverture	Abdelkader BENKHEIRA Wahida BOUCEKKINE.
	9h20-9h30	Mot du représentant de la ZSL	Sarah DURANT
	9h30-9h45	Présentation des participants	Participants
	9h45-10h	Présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier	Audrey IPAVEC
	10h-10h15	Pause café / Photo de groupe	
	10h15-10h25	Biologie du guépard et lycaon	Audrey IPAVEC
	10h25-10h50	Présentation de la situation du guépard et du lycaon dans la sous-région (statut, cartes de distribution) et différentes menaces pesant sur le guépard et le lycaon	Audrey IPAVEC
	10h50-11h15	Présentation de la situation du guépard et du lycaon en Algérie (statut, cartes de distribution)	Audrey IPAVEC
	11h15-11h30	Actualisation de la carte nationale de distribution	Audrey IPAVEC
	11h30-12h	Présentation de l'étude sur le guépard du Sahara	Farid BELBACHIR
	12h-12h30	Présentation du CRESAM	Mr. Jean Yves ROUTIER
	12h30-14h00	Pause déjeuner	
	14h00-14h15	Présentation de la planification stratégique	Christine BREITENMOSER
	14h15-14h30	Fonctionnement et mise en place des groupes de travail (répartition des objectifs, résultats, activités)	Christine BREITENMOSER
	14h30-15h00	Cadre logique 1-définition des objectifs	Plénière
	15h30-15h45	Pause café	
	15h45-16h15	TRAVAUX DE GROUPE Cadre logique 1- Définition des objectifs + débat + validation des objectifs	Plénière
	16h15-18h	Cadre logique 2- Développement des résultats et planification des activités	Travaux de groupe
	18h	Fin des travaux de la journée 1	
13/10/2015	9h-11h	RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPE : Présentation des Résultats, des Activités, + discussion + validation	Plénière
	11h-11h15	Pause café	
	11h15-12h30	TRAVAUX DE GROUPE Cadre logique 2- Définition des indicateurs et des acteurs	Travaux de groupe
	12h30-14h00	Pause déjeuner	
	14h00-17h45	RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPE : Présentation des indicateurs et des acteurs + discussion + validation	Plénière
	17h45-18h	Feuille de route	
	18h	Clôture	

Annexe 4. Cadre logique du Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie.

VISION L'Algérie avec des populations de guépards et de lycaons restaurées, gérant sa biodiversité et ses ressources naturelles de manière durable et concertée pour le bien-être des populations humaines.					
BUT Des populations de guépards et de lycaons mieux connues, viables et valorisées en Algérie.					
Thème	Objectif	Résultat	Activité	Indicateur	Acteur
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	1. Etablir les ressources, connaissances et outils nécessaires pour la conservation des guépards et des lycaons	1.1 D'ici 5 ans, les capacités pour la mise en œuvre du Plan d'Action National de conservation du guépard et du lycaon sont acquises.	1.1.1 Identifier les besoins en termes de renforcement des capacités et connaissances spécifiques aux deux espèces d'ici 2 ans	la liste des besoins est établie (stages, ateliers,..)	MADRP (DGF/ANN) MC
			1.1.2 Identifier les institutions, les chercheurs et les autres parties prenantes pouvant renforcer les capacités du personnel et des acteurs en charge de la gestion du guépard et du lycaon d'ici 1 an	-La liste des institutions et parties prenantes est établie -La liste des chercheurs-encadreurs est établie	MADRP (DGF/ANN) MC
			1.1.3 Inciter les institutions à l'élaboration de conventions et partenariat pour le renforcement des capacités spécifiques aux deux espèces.	Au moins trois (03) conventions sont signées.	MADRP (DGF/ANN) MC
			1.1.4 Concevoir des programmes et des modules de formation spécifiques aux deux espèces à l'intention du personnel en charge de leur gestion d'ici 3 ans.	Au moins trois (03) programmes de formations sont élaborés	MADRP (DGF/ANN) MC MESRS Instituts Centres de recherche Nationaux et Internationaux
			1.1.5 Mettre en œuvre des programmes et modules de formation, d'évaluation et de remise à niveau après la réalisation des activités 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3 et 1.1.4.	Nombre d'attestations délivrées Rapports de formation édités	MESRS Instituts Centres de recherche et ENAF

Thème	Objectif	Résultat	Activité	Indicateur	Acteur
APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES	2. Approfondir les connaissances sur le guépard et le lycaon en se basant sur la collecte coordonnée de données fiables.	2.1 Les données sur le statut et l'écologie du guépard et du lycaon dans les aires de répartition sont disponibles, analysées et diffusées à travers diverses méthodes d'ici 5 ans pour le guépard et d'ici 10 ans pour le lycaon.	2.1.1 Procéder à une évaluation des statuts des populations de guépards et de lycaons d'ici 5 ans.	Rapport précisant les statuts des populations de guépards et de lycaons	MADRP (DGF/ANN) ONPCT, ONPCA, UNIVERSITES
			2.1.2 Privilégier les actions de recherches et de suivi à mener dans les zones prospectées après avoir réalisé un bilan des connaissances sur l'état actuel des populations de guépards et de lycaons (voir Activité 2.1.1)	Liste d'actions de recherche et de suivi à mener sur le guépard et le lycaon dans les zones identifiées	MADRP (DGF/ANN) ONPCT, ONPCA, UNIVERSITES
			2.1.3 Créer une base de données centralisée et accessible d'ici 3 ans	Base de données centralisée créée et accessible	MADRP (DGF/ANN)
			2.1.4 Organiser des réunions périodiques pour la diffusion des données d'ici 3 ans.	Au moins une réunion est organisée annuellement	MADRP (DGF/ANN) PARCS CULTURELS
			2.1.5 Produire un bulletin annuel relatif à l'actualisation des données d'ici 1 an	Production d'un bulletin annuel en version électronique	MADRP (DGF/ANN) PARCS CULTURELS
			2.1.6 Elaborer une page web spécifique relative au plan d'action pour la conservation des deux espèces sur le site internet www.cheetahandwilddog.org d'ici 1 an	Une page web est élaborée et hébergée	MADRP (DGF/ANN) Coordinateur national

Thème	Objectif	Résultat	Activité	Indicateur	Acteur
SENSIBILISATION	3. Sensibiliser toutes les parties prenantes aux valeurs écologiques, culturelles, socio-économiques et intrinsèques des écosystèmes et de la faune sauvage en général, et en particulier des guépards et des lycaons.	3.1 D'ici 5 ans, toutes les autorités concernées (décideurs, institutions en charge de la gestion de la faune sauvage, Ministères de l'Environnement de la Culture, de l'Intérieur, MADR, MSRS) sont rendues conscientes du statut et des besoins de conservation du guépard et du lycaon, ainsi que de leur importance et de leur valeur.	3.1.1 Identifier les autorités nationales et locales et la meilleure méthode (par exemple un atelier national, local, régional) pour leur transmettre le message clé au sujet de la conservation du guépard et du lycaon d'ici 1 an	Les parties prenantes ont été identifiées	MADRP (DGF/ANN) MC
			3.1.2 Préparer et mettre en place la meilleure méthode de diffusion du message clé à ces autorités concernant la conservation du guépard et du lycaon d'ici 2 ans	Un plan de communication a été élaboré	MC DGF MESRS
		3.2 D'ici 5 ans, 80% des parties prenantes impliquées dans les zones où le guépard et le lycaon sont présents, sont conscients du statut de conservation de ces espèces, de les protéger et de préserver leurs habitats.	3.2.1 Identifier toutes les parties prenantes dans les zones où le guépard et le lycaon sont potentiellement présents d'ici 1 an	Les parties prenantes ont été identifiées	MC (ONPCT et ONPCA) MADRP (DGF/ANN) Conservations TAM et ILLIZI et parties prenantes
			3.2.2 Développer la documentation nécessaire et les médias appropriés à une campagne de sensibilisation, et mettre en œuvre cette campagne dans toutes les zones où le guépard et le lycaon sont présents ou potentiellement présents de la deuxième à la cinquième année.	Supports médiatiques élaborés (exemples : guide élaboré, émission radio, documentaire télévisé, dépliants et brochures, publication scientifique)	MC (ONPCT et ONPCA) MADRP(DGF,ANN) Ministère de la Communication MESRS
			3.2.3 Evaluer la perception des différentes parties prenantes sur la valeur de ces espèces (statut emblématique et patrimoniale de ces espèces) et l'importance de protéger et de préserver leurs habitats au début et à la fin de la campagne de sensibilisation, lors de la première et de la cinquième année.	Un rapport d'évaluation est élaboré	MADRP (DGF/ANN)

Thème	Objectif	Résultat	Activité	Indicateur	Acteur
POLITIQUES ET LEGISLATIONS	4. Promouvoir la mise en œuvre des politiques et des législations favorables aux écosystèmes, et les adapter, là où c'est nécessaire, afin d'optimiser le rétablissement des populations de guépards et de lycaons.	4.1. D'ici 5 ans, toutes les politiques et les législations relatives au rétablissement des populations de guépards et de lycaons sont mises en œuvre et amendées.	4.1.1 Identifier toutes les politiques et les législations relatives au rétablissement des populations de guépards et de lycaons d'ici 1 an.	Recueil de textes relatifs à la conservation des 2 espèces disponible	MADRP (DGF/ANN) MREE
			4.1.2 Identifier les intervenants et parties prenantes pour la mise en œuvre des législations d'ici 1 an.	Nombre et rôle des structures intervenantes définies	MADRP (DGF/ANN) MREE
		4.2. D'ici 10 ans, toutes les politiques et les législations appropriées sont adaptées aux besoins du guépard et du lycaon en matière de conservation, et harmonisées à travers la région (par exemple, accords transfrontaliers, CMS).	4.2.1 Identifier les adaptations nécessaires à apporter aux politiques de conservation pour mieux tenir compte des besoins en matière de conservation du Guépard et du Lycaon. (processus continu)	Rapport d'évaluation annuel disponible	MADRP (DGF/ANN) MEAT MC MT

Thème	Objectif	Résultat	Activité	Indicateur	Acteur
COEXISTENCE	5. Promouvoir la coexistence entre le guépard, le lycaon, les populations humaines et leurs animaux domestiques en réduisant les conflits.	5.1. Le niveau de conflits entre l'homme et les carnivores (guépard et lycaon), incluant la persécution directe, l'empoisonnement et les maladies, est évalué dans la région, avec une attention toute particulière portée à l'aire de répartition actuelle, et ce au cours des 5 prochaines années.	5.1.1 Evaluer les pertes perçues ou réelles du bétail à cause des prédateurs, les abattages, les cas d'empoisonnement et l'occurrence des maladies liées aux canidés, à l'intérieur et autour de l'aire de répartition actuelle, d'ici 2ans.	Un rapport d'évaluation a été réalisé	MADRP(DGF,DSA, Laboratoire régional)
			5.1.2 Identifier et localiser les conflits réels et potentiels qui nécessitent des mesures de réduction des conflits d'ici 5 ans pour le guépard.	La carte de classement a été élaborée.	MADRP (DGF/ANN) MESRS
		5.2. Le nombre de conflits entre l'homme et les carnivores autour et dans l'aire de répartition actuelle est diminué de manière significative d'ici 5 ans.	5.2.1 Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation locale pour améliorer la protection du bétail et pour réduire les conflits avec le guépard et le lycaon après la réalisation d'Activité 5.1.2.	Les campagnes de sensibilisation et d'information ont été enregistrées.	MADRP (DGF/ANN) MC ONPCT,ONPCA
		5.3. Les bénéfices retirés par les communautés locales conduiront à une meilleure valorisation du guépard et du lycaon à l'intérieur et autour de l'aire de répartition actuelle d'ici 5 ans	5.3.1 Développer des activités d'écotourisme en utilisant le guépard et le lycaon comme espèces emblématiques pour augmenter la valeur éco touristique de la région de la deuxième à la cinquième année.	Des visites guidées éco touristiques valorisant le statut emblématique du guépard ont été réalisées	MT MADRP (DGF/ANN) Collectivités locales
			5.3.2 Développer des activités lucratives et respectueuses de l'environnement au profit des communautés riveraines de l'aire de répartition actuelle du guépard et du lycaon.	Des activités lucratives ont été programmées au profit des populations riveraines de l'aire de répartition actuelle du guépard et du lycaon	MADRP (DGF/ANN) M tourisme MICL MC

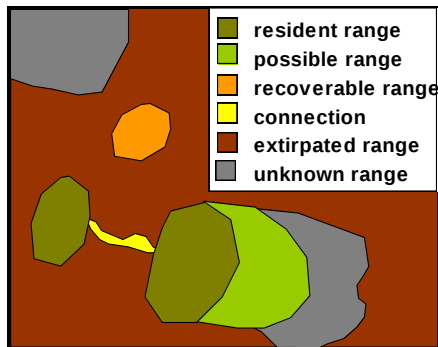
Thème	Objectif	Résultat	Activité	Indicateur	Acteur
UTILISATION	6. Réduire la pression des prélèvements et la mortalité accidentelle des guépards, des lycaons et de leurs proies.	6.1 Les prélèvements et les mortalités accidentelles des guépards et des lycaons sont évalués et diminuent de manière significative à l'intérieur de l'aire de répartition actuelle, d'ici 5 ans.	6.1.1 Evaluer, grâce à des interviews des parties prenantes (les communautés locales, les guérisseurs, les commerçants, le personnel des aires protégées, les services de douanes etc.) et à d'autres méthodes, le nombre de cas et l'importance de l'utilisation du guépard et du lycaon pour divers besoins, la capture d'animaux vivants et les mortalités accidentelles dans l'aire de répartition actuelle, d'ici 5 ans.	Production d'un document d'évaluation, d'ici 5 ans.	MADRP (DGF/ANN) MREE MC MESRS
			6.1.2 Mettre en place des vastes campagnes publiques de sensibilisation, d'information et de communication en incluant le mouvement associatif pour lutter contre les prélèvements et les mortalités accidentelles dans les aires où ces menaces existent, de la deuxième à la cinquième année.	- Instaurer une Journée nationale dédiée au Guépard - Au moins une émission radio annuelle - Programme de sensibilisation aux deux événements de Fiataa de Tamanrasset et le Sbeyba de Djanet.	MC MADRP (DGF/ANN) MESRS Ministère de la Communication
			6.1.3 Renforcer les activités de lutte anti-braconnage dans leurs aires de répartition pour éviter les prélèvements et les mortalités accidentelles de guépards et de lycaons; il s'agit d'une activité à long terme	Au moins une brigade anti braconnage est opérationnelle	DGF Gendarmerie
		6.2 Les proies naturelles du guépard et du lycaon sont gérées de manière efficace dans les aires de répartition, d'ici 5 ans.	6.2.1 Renforcer la gestion des aires de répartition du guépard et du lycaon de sorte à favoriser de meilleures activités de lutte anti-braconnage afin de réduire significativement les prélèvements des espèces proies d'ici 5 ans	Elaboration d'une stratégie de lutte anti braconnage des espèces proies	MADRP (DGF/ANN) et Parcs culturels ministère culture Gendarmerie
			6.2.2 Accroître la capacité des gestionnaires des aires de répartition à lutter contre le braconnage des proies en favorisant une synergie d'intervention entre les programmes nationaux d'ici 5 ans	Cadre de concertation pour la lutte anti-braconnage à l'échelle régionale	MAE MC MADRP (DGF/ANN)
		6.3 Des plans de restauration des proies naturelles dans les aires de répartition potentielles sont développés et mis en œuvre d'ici 5 ans.	6.3.1 Identifier les aires potentielles pour le guépard et le lycaon à l'extérieur de leurs aires de répartition actuelle afin de mettre en œuvre des activités devant conduire à la restauration de l'habitat et des espèces de proies et de prédateurs de la deuxième à la cinquième année.	Rapport identifiant les aires potentielles pour le guépard et le lycaon à l'extérieur de leurs aires de répartition.	MADRP (DGF/ANN) Parcs culturels MESRS

			6.3.2 Préparer des plans en vue de favoriser la réhabilitation des populations de proies dans les aires de répartition potentielles, de la troisième à la cinquième année.	Plan de réhabilitation des proies dans les aires potentielles du guépard et du lycaon et des espèces proies	MADRP (DGF/ANN) Parcs culturels MESRS
--	--	--	--	---	---

Thème	Objectif	Résultat	Activité	Indicateur	Acteur
GESTION DE L'HABITAT	7. Maintenir, améliorer et rétablir la viabilité des populations de guépards et de lycaons par la gestion de l'habitat et d'autres mesures appropriées.	7.1 Les habitats de résidence actuelle des populations de guépard, de lycaon et de leurs proies sont restaurés et aménagés d'ici 10 ans.	7.1.1. Sur la base de l'activité 2.1.1, élaborer et adopter des plans d'aménagement et de gestion des aires protégées abritant les populations de guépard et de lycaon (5 ^{ème} année)	Plans d'aménagement et de gestion disponibles	MC, MADRP (DGF/ANN), MESRS
			7.1.2. Mettre en œuvre les plans de gestion (6 ^{ème} année)	Rapports d'activités	MC (PC), MADRP (DGF/ANN), MREE
		7.2 Les populations de guépard et de lycaon dans les zones de résidence actuelle sont viables.	7.2.1. Suivre et évaluer la viabilité des populations de guépard, de lycaon et de leurs proies d'une façon continue.	Rapports annuels de suivi écologiques	MADRP (DGF/ANN) MC (PC), MESRS, MREE
		7.3 Les zones favorables (zones possibles, de recolonisation, et corridors, y compris les zones inconnues) à la survie des populations de guépard et de lycaon sont aménagées, restaurées et préservées (10 ans).	7.3.1. Cibler et prioriser les sites potentiels dans les zones inconnues et possibles (7 ^{ème} année).	Sites potentiels connus et identifiés Rapport	MADRP (DGF/ANN) MC (PC), MESRS, MREE
			7.3.2. Confirmer les zones de possible présence, de recolonisation et de corridors de déplacement des populations de guépard et de lycaon dans le pays (10 ^{ème} année).	Zones de possible présence confirmées (rapport)	MADRP (DGF/ANN)MC (PC), MESRS, MREE
			7.3.3. Elaborer des plans d'aménagement et /ou adapter la gestion des zones de recolonisation et des corridors.	Plans d'aménagement et de gestion élaborés	MADRP (DGF/ANN)MESRS, MREE
			7.3.4. Mettre en œuvre les plans de gestion.	Rapport d'activités	MADRP (DGF/ANN) MC, MESRS, MREE

Thème	Objectif	Résultat	Activité	Indicateur	Acteur
MISE EN PLACE DE CETTE STRATEGIE	8. Mettre en place les compétences et les moyens adéquats pour la mise en œuvre du Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie.	8.1 Le Plan d'Action National pour la conservation du guépard et du lycaon est accepté et approprié par les secteurs concernés d'ici 2 ans.	8.1.1 Organiser des ateliers nationaux et internationaux en collaboration avec les autres parties prenantes d'ici 1 an.	Au moins 01 atelier organize	MADRP (DGF/ANN) MC Parties prenantes
			8.1.2 Identifier les sources de financement pour le développement du plan d'action national pour la conservation du guépard et du lycaon d'ici 2 ans	Une liste des sources de financement est établie	MADRP (DGF/ANN) MC, MAE Parties prenantes
		8.2 Un mécanisme de financement durable pour le Plan d'Action National aura été créé et sera opérationnel d'ici 5 ans.	8.2.1 Identifier les besoins de financement pour la mise en œuvre du Plan d'Action National dans un délai d'un an.	Des fiches techniques sont élaborées	MADRP (DGF/ANN) MC
			8.2.2 Réaliser une étude de faisabilité de recherche de fonds suffisants pour la mise en place du Plan d'Action National dans un délai de 3 ans	-Un expert est retenu -Les documents de l'étude sont livrés.	MADRP (DGF/ANN) Expert
			8.2.3 Elaborer un plan de financement pour la mise en œuvre du Plan d'Action National d'ici 2 ans	Le plan de financement est arrêté.	Expert
			8.2.4 Identifier les bailleurs de fonds potentiels de manière continue	Une liste des bailleurs de fonds est établie	MAE, MC MADRP (DGF/ANN)
			8.2.5 Lobbying auprès des bailleurs de fonds de manière continue	Au moins 01 requête est engage	MADRP (DGF/ANN) MC Parties prenantes
		8.3 Un organe de coordination et de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action National est opérationnel d'ici 1 an.	8.3.1 Désigner un coordinateur national et mettre en place un réseau d'experts pour le suivi et l'évaluation du Plan d'Action d'ici 2ans	-Un coordinateur national est désigné -Le réseau d'experts est mis en place	MADRP (DGF/ANN) MC MESRS
			8.3.2 Organiser des réunions périodiques de suivi et d'évaluation du Plan d'Action de manière continue	Une réunion par semestre est organisée	MADRP (DGF/ANN) MC Parties prenantes

Annexe 5. Définition des catégories d'aires de distribution.



Exemple d'une distribution imaginaire des six catégories d'aire de répartition

- (1) Aire de résidence (resident range): aire où les guépards résident actuellement.
- (2) Aire potentielle (possible range): aire où les guépards sont peut-être résidents aujourd'hui mais où leur présence n'a pas été confirmée au cours des dix dernières années.
- (3) Aire connective (connection): aire où les guépards ne sont pas forcément résidents mais qui est utilisée par les animaux quand ils se déplacent entre deux territoires habitables, ou bien vers de nouveaux territoires à coloniser. Ces habitats connectifs peuvent être soit des corridors d'habitat ininterrompus soit des patches d'habitat isolés représentant une étape entre deux habitats adéquats.
- (4) Aire inconnue (unknown range): aire où le statut de l'espèce est inconnu et ne peut être déterminé à partir des connaissances sur le statut local de l'habitat ou des proies.
- Aire d'extirpation: aire d'où l'espèce a été extirpée. Cette catégorie peut être divisée en deux:
- (5) Aire non-réhabilitable (extirpated range): aire où l'habitat a été lourdement modifié (ex. par l'agriculture ou l'urbanisation) ou fragmenté de telle manière que les animaux ne pourraient pas y résider dans un futur proche.
- (6) Aire réhabilitable (recoverable range): aire où l'habitat est suffisamment large et contient assez de proies pour que les guépards puissent y survivre d'ici les 10 prochaines années si des actions de conservation adéquates sont menées.

Remerciements

La Direction Générale des Forêts adresse ses vifs remerciements à : Zoological Society of London (ZSL), Wildlife Conservation Society (WCS), Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Range Wide Conservation Program for Cheetah and African Wild Dogs (RWCP) qui ont bien voulu l'aider pour l'élaboration du plan d'action national de conservation du guépard et du lycaon en Algérie.

Ces remerciements s'adressent en particulier à :

Mme Audrey IPAVEC : Coordinatrice du Programme RWCP, Afrique Nord, Ouest et Centre

Mlle Sarah DURANT : Project Leader RWCP et Senior Research Fellow, ZSL

Mme Christine BREITENMOSER : Co-chair UICN/SSC, Spécialiste des félins

Mr. Jean Yves ROUTIER : Président fondateur du CRESAM (Conservation et Reproduction des Espèces Sauvages Africaines Menacées)

Et pour leur participation à titre d'observateur,

Mr. Abdulkarim SAMNA : Division des aires Protégées DFC/AP, NIGER

Mr. Mohamed HAIDARA : Parc national Réserve de Biosphère Boucle du Baoudé, MALI

La DGF est extrêmement reconnaissante au parc national de Tlemcen pour avoir accueilli cet atelier au sein de son établissement.

Les meilleurs remerciements s'adressent à la conservation des forêts, au centre cynégétique et à la réserve de chasse de Tlemcen pour avoir mis à notre disposition l'aide logistique, et pour leur soutien continu apporté durant le déroulement de l'événement, permettant l'organisation et la réussite de cet atelier.

La DGF remercie également tous les participants qui ont contribué pleinement à la réussite de l'élaboration du plan d'action national pour la conservation du guépard et du lycaon en Algérie ; il s'agit principalement des experts de l'Université de Bejaïa, de l'ANN, du centre cynégétique et de la réserve de chasse de Tlemcen et des parcs nationaux de Tlemcen, du Hoggar et du Tassili.

Enfin, les remerciements vont à l'endroit de tous les participants sans exception et à tous les partenaires pour leur appui technique pour l'aboutissement dudit atelier.